

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de l'Académie de pharmacie tenue à la Faculté de pharmacie le 4 janvier 1950

1950. - Paris : Ancienne imprimerie de la cour d'appel, 1950.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1950

P40448

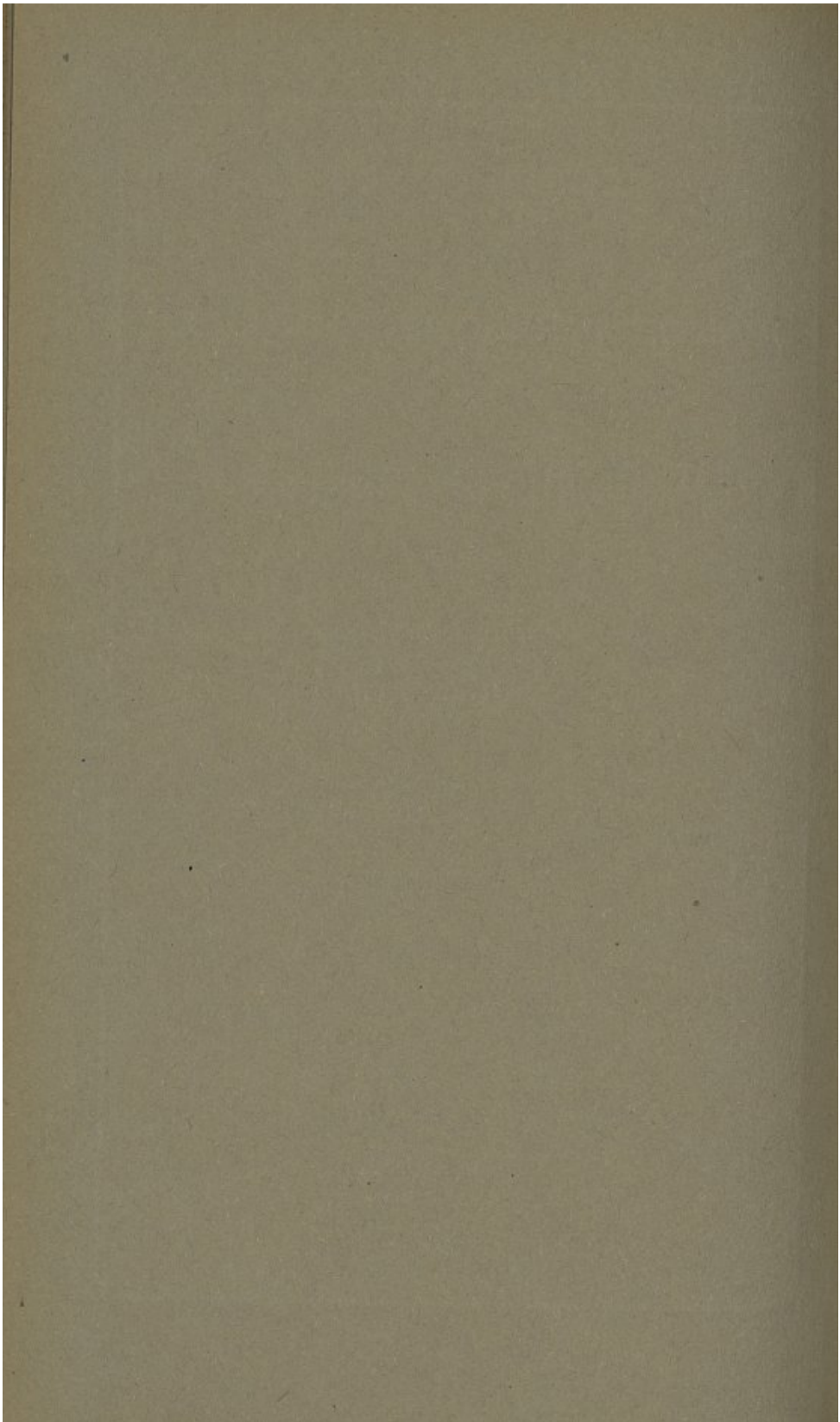
COMPTÉ RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 4 Janvier 1950

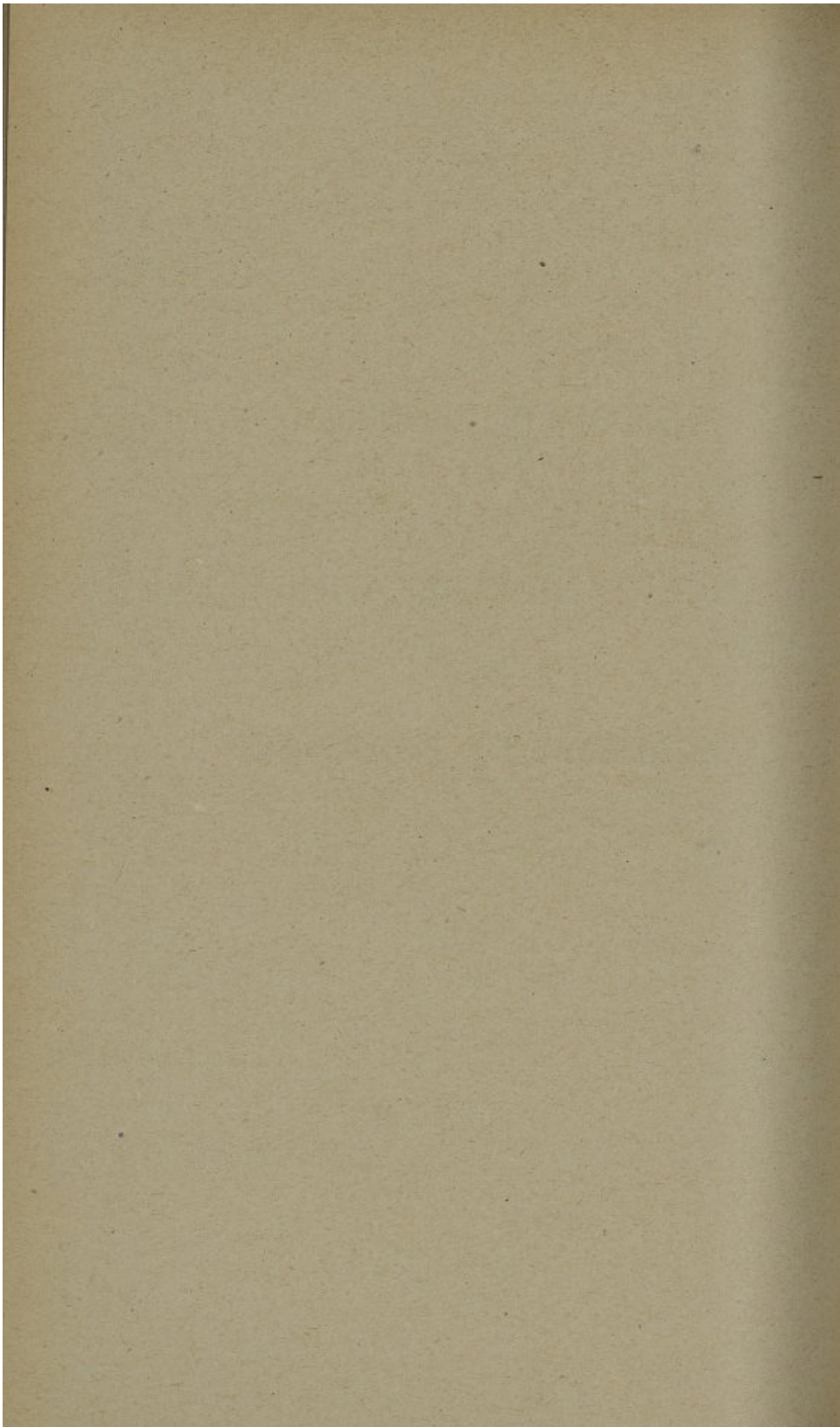


LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR
—
1950





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE



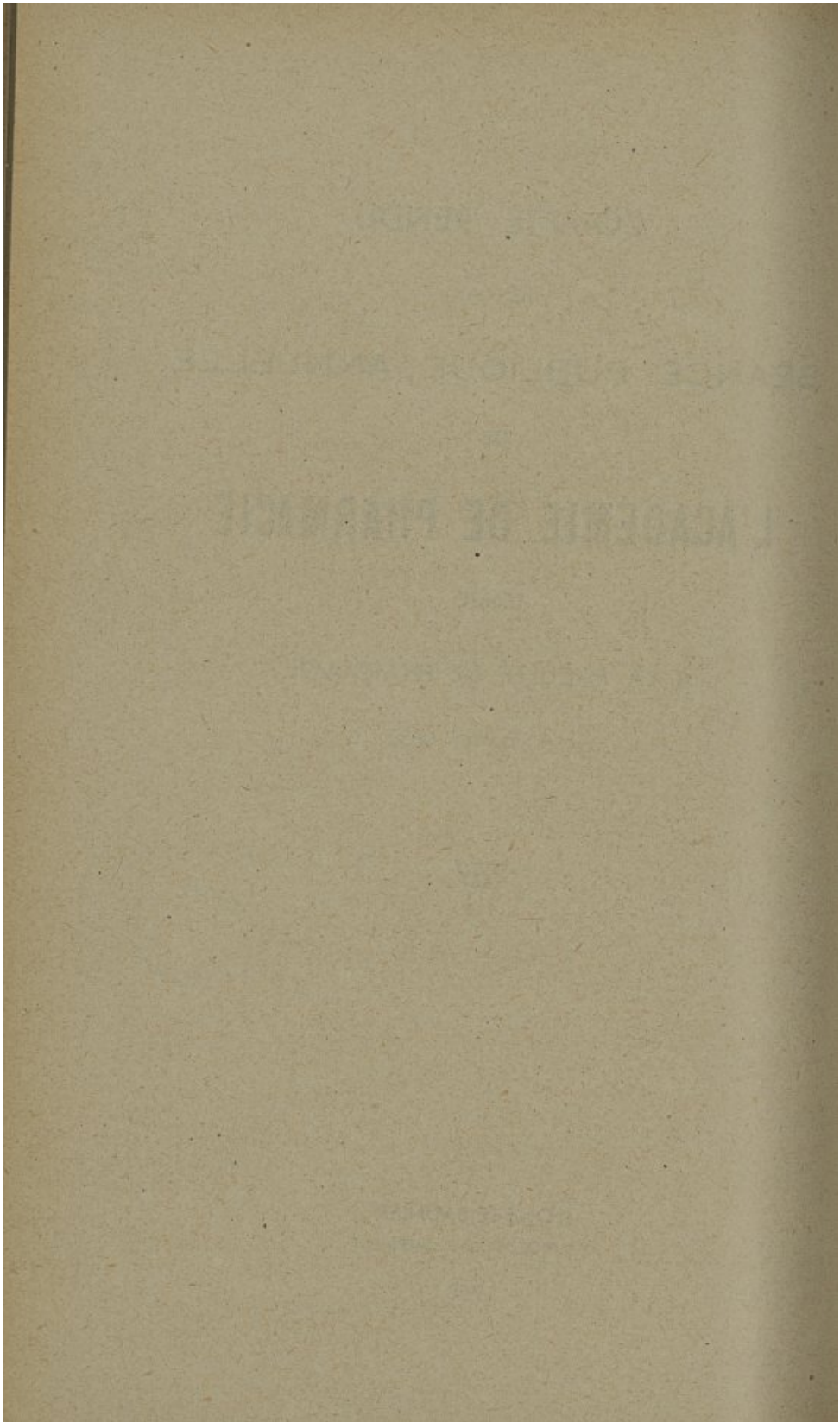
COMPTÉ RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 4 Janvier 1950



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1950



LISTE DES MEMBRES de l'Académie de Pharmacie

au 1^{er} janvier 1950 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination	MM.	<i>Noms et adresses.</i>
Avril	1925	WEITZ (R.), D ^r M., 93, boulevard Saint-Germain, (VI ^e).
Octobre	1925	GRIGAUT (A.), D ^r M., 43, rue du Colisée, (VIII ^e).
Janvier	1926	AUBRY (A.), D ^r Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	MASCHÉ (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, (XII ^e).
Juin	1926	ROTHÉA (F.), PM, 6, rue Le-Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	LECOQ (R.), D ^r Sc., D ^r Ph., 33, rue de Mantes, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	COUTIÈRE (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, (XIV ^e).
Mai	1927	LAUNOY (L.), PFP, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1927	MARTIN (F.), D ^r Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIV ^e).
Avril	1929	LIOT (A.), D ^r Ph., 47, quai de la Tournelle, (V ^e).
Juillet	1929	BRUÈRE (P.), PM, D ^r Ph., 5, rue Boucicaut, (XV ^e).
Avril	1930	HAZARD (R.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis de Notre-Dame, (IV ^e).
Octobre	1930	LORMAND (G.), 67, boulevard des Invalides, (VII ^e).
Avril	1931	BOINOT (G.), D ^r Ph., 52, rue La-Bruyère, (IX ^e).
Mai	1931	BEDEL (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	DELABY (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, (VI ^e).
Mai	1932	RÉAUBOURG (G.), D ^r Ph., 29, rue Jouvenet, (XVI ^e).
Octobre	1932	LEPRINCE (M.), D ^r Ph., 62, rue de la Tour, (XVI ^e).
Mai	1933	VELLUZ (L.), D ^r Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, (V ^e).
Juillet	1933	TABART (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	CHARONNAT (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, (V ^e).
Juillet	1934	CUNY (L.), D ^r Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIII ^e).

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-Chimiste de la Marine ; D^r Sc., Docteur ès Sciences ; D^r Ph., Docteur en Pharmacie ; D^r M., Docteur en Médecine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales.

DATES de la nomination		MM.		Noms et adresses.
Mai	1935	CATELAIN (E.),	D ^r Sc.,	43, rue Gauthey, (XVII ^e).
Octobre	1935	CHOAY (A.),	D ^r M.,	11, rue du Bois-de-Boulogne, (XVI ^e).
Juillet	1936	LENOIR (H.),	D ^r Ph.,	2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	SOUÈGES (R.),	D ^r Sc.,	PA, 29 <i>ter</i> , rue Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUCQUET (L.),	PM, PHV,	34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1939	PREVET (F.),	D ^r Sc., D ^r Ph.,	48, rue des Petites-Ecuries, (X ^e).
Avril	1939	LUTZ (L.),	PFP,	24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1940	CHEYMOL (J.),	PFM, PH,	Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XX ^e).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.),	D ^r Ph., D ^r M.,	14, place Denfert-Rochereau, (XIV ^e).
Avril	1941	JANOT (M.-M.),	PFP,	5, rue Michelet, (VI ^e).
Juin	1941	JULIEN (L.),	D ^r Ph.,	105, rue de Rennes, (VI ^e).
Mai	1942	GUILLOT (M.),	PFP, PH,	Hôpital Broussais, 96, rue Didot, (XIV ^e).
Juillet	1942	GUERBET (A.),		99, boulevard Pereire, (XVII ^e).
Juin	1943	SCHUSTER (G.),	D ^r Ph.,	3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	VALETTE (G.),	PFP, PH,	4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
Mai	1944	GÉRARD (A.),	D ^r Ph.,	77, boulevard de Grenelle, (XV ^e).
Juillet	1944	GAUTIER (J.),	PFP, PA,	4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.),		2, avenue Trudaine, (IX ^e).
Janvier	1945	GESTEAU (P.),	D ^r Sc.,	1, rue Bosio, (XVI ^e).
Avril	1945	LAURENT-GÉRARD (P.),	D ^r M., D ^r Sc.,	2, rue Las-Cases, (VII ^e).
Juin	1945	GRIFFON (H.),	Directeur Lab. Méd. Lég.,	2, place Mazas, (XII ^e).
Juillet	1945	VAILLE (Ch.),	D ^r Ph.,	Chef du Service Central de la Pharmacie, 45, rue Cardinet, (XVII ^e).
Novembre	1945	COURTOIS (J.),	PFP, PH,	Hôpital Ambroise-Paré, 12, rue Boileau, (XVI ^e).
Janvier	1946	JARROUSSE (J.),	D ^r Sc.,	24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	PARIS (R.),	PFP,	16, rue Paul-Appel, (XIV ^e).
Novembre	1946	JOFFARD (R.),	D ^r Ph.,	18, place d'Italie, (XIII ^e).
Mai	1947	SARTORY (A.),	PFP,	4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
Juin	1947	POULENC (P.),	D ^r Sc.,	28, avenue d'Eylau, (XVI ^e).
Octobre	1947	RAOUL (Y.),	PFP,	4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
Octobre	1947	FINELLE (E.),	PTC,	7, rue Léon-Vaudoyer, (VII ^e).
Avril	1948	HARLAY (V.),	PH,	Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XV ^e).
Juin	1948	ARNAL (F.),	Président CNOP,	1, square de Luynes, (VII ^e).
Juillet	1948	DOMANGE (L.),	PFP,	9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Septembre	1948	DESCHIENS (E.),	D ^r Ph.,	2, avenue Hoche, VIII ^e .
Mai	1949	TRUHAUT (R.),	MFP,	Hôpital de Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne (Seine).
Juillet	1949	LACHAUX (M.),	D ^r Ph.,	5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).
		N...		
		N...		

DATES de la nomination		de l'hono- rariat		MM.	MEMBRES HONORAIRES.
1903	1928	BOUGAULT (J.),	PFP, PH,	4, avenue Daniel-Lesueur, (VII ^e).	
1904	1931	GAILLARD (L.),	PM, PHV,	27, rue Delambre, (XIV ^e).	
1904	1931	HÉRISSEY (H.),	PFP, PH,	41, boulevard Raspail, (VII ^e).	
1904	1931	DUMESNIL (E.),	D ^r Ph.,	10, rue du Plâtre, (IV ^e).	
1905	1932	GORIS (A.),	PFP, PH,	2, rue Léon-Vaudoyer, (VII ^e).	

DATES		
de la nomination	de l'annuaire	
1908	1934	SOMMELET (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, (XV ^e).
1909	1935	GUILLAUMIN (A.), D ^r Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VI ^e).
1911	1937	DELÉPINE (M.), PCF, PH, 10 bis, boulevard de Port-Royal, (V ^e).
1913	1938	ANDRÉ (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	JAVILLIER (M.), PFS, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, (XV ^e).
1914	1939	BERNIER (R.), D ^r Ph., 11, rue Mansart, (IX ^e).
1914	1939	LEBEAU (P.), PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine-et-Oise).
1919	1914	PERROT (E.), PFP, 12 bis, boulevard de Port-Royal, (V ^e).
1919	1944	LESURE (A.), D ^r Ph., 70, rue du Bac, (VII ^e).
1919	1944	HUERRE (R.), D ^r Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, (X ^e).
1920	1945	LANTENOIS (M.), D ^r Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	FABRE (R.), PFP, PII, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XV ^e).
1920	1945	RADAIS (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
1921	1946	BUISSON (A.), D ^r Ph., 105, avenue Henri-Martin, (XVI ^e).
1921	1946	PÉNAU (H.), D ^r Sc., 116, boulevard Raspail, (VI ^e).
1921	1946	FLEURY (P.), PFP, PA, Hôpital Sainte-Anne, 1, rue Cabanis (XIV ^e).
1922	1947	LAUDAT (M.), D ^r Ph., 20, rue Daru, (VIII ^e).
1923	1948	BOUVET (M.), D ^r Ph., 3, rue Thépard, (V ^e).
1923	1948	PICON (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VII ^e).
1923	1948	BAILLY (O.), D ^r Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VI ^e).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination	MM.
1935	BERTRAND (G.), Membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, (VII ^e).
1937	DUPRAISSE (C.), Membre de l'Institut, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIII ^e).
1947	BINET (L.), Membre de l'Institut, 83, boulevard Saint-Germain, (VI ^e).
1947	BRUNEAU (P.), 17, rue de Berri, (VIII ^e).
1947	TRÉFOUËL (J.), Membre de l'Institut, 28, rue du Docteur-Roux, (XV ^e).
1947	URBAIN (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (V ^e).
1948	BAUDOIN (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VII ^e).
1948	DONZELOT, Directeur de l'Enseignement Supérieur, 110, rue de Grenelle, (VII ^e).
1948	ROCHE, Prof. au Collège de France, place Marcellin-Berthelot (V ^e).
	N...

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.	MM.
ANGIBEAU (M.), DM, 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charentes-Maritime), 1945.	BLANQUET (M ^{me} L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
ASTRUC (A.), PFP, Montpellier (Hérault), 1903.	BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.
BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.	BOOB, D ^r Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inférieure), 1945.
BEAUVISAGE (L.), D ^r Ph., 27, boul. de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.	BOULLOT (J.), PEMP, Reims (Marne), 1939.
BLANC (P.), AFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.	BOURGOIS (L.), D ^r Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

MM.

- BRACHIN (A.), D^r Ph., 11, rue Place-du-Marché, Joinville (Haute-Marne), 1906.
- BRIDON (E.), D^r Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
- BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- CAMBOULIVES (P.), D^r Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.
- CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier Hérault), 1928.
- CAUJOLLE (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.
- CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.
- CHAPPEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VII^e), 1937.
- CHATRON (M.), D^r Ph., 50, avenue de la République, Montluçon (Allier), 1946.
- CHAVAILLON (M.), PEMP, Tours (Indre-et-Loire), 1947.
- CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
- CORBIN (J.), PCM, 124, avenue Victor-Hugo, Paris (XVI^e), 1946.
- CORDIER (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.
- CORMIER (M.), PEMP, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.
- COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.
- COULLAUD (J.), PM, D^r Ph., Pharmacie Centrale de l'Armée, Fort de Vanves, Malakoff (Seine), 1935.
- CRIBIER (J.), D^r Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
- CROUY (L.), D^r Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.
- DANJOU (Em.), PEMP, D^r Ph., 15, rue Grusse, Caen (Calvados), 1908.
- DANZEL (L.), D^r Ph., 9, allée Marie-Laurent, Paris (XX^e), 1945.
- DASTUGUE (G.), PEMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- DENIGÈS (G.), MAAM, PFMP, 53, rue d'Alzon, Bordeaux (Gironde), 1895.
- DESMOULIÈRE, D^r Ph., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
- DIACONO (H. A.), MCAM, D^r Ph., 6, rue d'Angleterre, Tunis (Tunisie), 1935.
- DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- DOURIS (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIII^e), 1947.
- DUFFAU (R.), D^r Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.
- DUPILLE (J.), D^r Ph., 18, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise), 1946.

MM.

- DUQUÉNOIS (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.
- FLEURY (G.), D^r Sc., D^r Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1925.
- FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.
- FRANÇOIS (M^{lle} M.-Th.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.
- GALIMARD (J.), D^r Ph., D^r M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
- GASTARD (J.), D^r Ph., 1, rue de Château-dun, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1925.
- GÉRARD (G.), D^r Ph., 2, place du Change, Compiègne (Oise), 1945.
- GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.
- GIRARDET (F.), AFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.
- GIROUX (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- GODFRIN (P.), D^r Ph., 5, avenue Walteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
- GOLSE (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.
- GROS (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
- GROS (R.), D^r Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
- GUERBET (M.), PEMP, 46, rue Bouvreuil, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.
- GUÉRITHAULT (B.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.
- GUILLAUME (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
- GUILLOU (J.), D^r Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
- GUIMOND (G.), D^r Ph., Vendôme (Loiret-Cher), 1925.
- GUYOT (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
- HUSSON (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
- JACQUEMAIN (R.), MFP, Nancy, Meurthe-et-Moselle), 1947.
- JAUMES (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- JUILLET (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.
- KAYSER (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
- LABAT (J.-A.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
- LAPP (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.

MM.

LASAUSSÉ (E.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
 LAURIAN (P.), D^r Ph., Compiègne (Oise), 1946.
 LECLÈRE (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
 LESPAIGNOL (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
 LESTRA (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.
 LEULIER (A.), PFMP, Lyon (Rhône), 1928.
 LUCIANI (J.), D^r Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
 MALMÉJAC (F.), PM, D^r Ph., 17, boul. Charlemagne, Oran (Algérie), 1901.
 MANCEAU (P.), PFMP, Lyon (Rhône), 1931.
 MARTIN (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.
 MASSY (R.), PM, D^r Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VI^e), 1923.
 MENGUS (Ch.), 45, Faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
 MEUNIER (A.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
 MONNET (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.
 MONTIGNIE (E.), D^r Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
 MORE (L.), D^r Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
 MOREL (A.), MCAM, PFMP, 13, quai Cl. Bernard, Lyon (Rhône), 1927.
 MOUSSERON (M.), PFS, 8, rue de l'École-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
 PAGET (M.), PFMP, D^r Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.
 PAUGHARD (Em.), D^r Ph., Bernay (Eure), 1939.
 PECKER (H.), PM, D^r Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
 PERDRIGÉAT (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
 PÉRIER (C.), PTC, 4, allée Léon-Gambetta, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.
 PINARD (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.
 QUÉRÉ (H.), PCM, Hôpital Sainte-Anne, Toulon (Var), 1946.

MM.

QUÉRIALTO (H.), D^r Ph., place du 18-October, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.
 QUIRIN (G.), PEMP, D^r Ph., 56, rue Cérés, Reims (Marne), 1924.
 RAQUET (D.), MCAM, PFMP, 114, rue de Solférino, Lille (Nord), 1919.
 REVOL (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.
 RIMATTEI (F.), PFMP, 92, rue Reinard, Marseille (B.-du-R.), 1947.
 RICHARD (F.), Juvigny-sous-Andaine (Orne), 1922.
 RICHARD (G.), PFP, Nancy (M.-et-M.), 1947.
 ROBIN (P.), D^r Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.
 RODILLON (G.), D^r Ph., Brinon-sur-Beuvron (Nièvre), 1921.
 ROLLAND (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923.
 RONCHÈSE (A.), MCAM, D^r Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
 ROY (L.), D^r Ph., 29, avenue Chartras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
 SAINT-SERNIN, PCM, D^r Ph., 32, avenue Charles-Floquet, Paris (VII^e), 1913.
 DE SAINT-STÉBAN (G.), D^r Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
 SARTORY (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.
 SIMON (L.), D^r Ph., 15, rue du Docteur-Rochefort, Chatou (S.-et-O.), 1945.
 SUARD (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
 TELLE (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.
 TIOLLAIS (R.), PEMP, Rennes (I.-et-V.), 1945.
 VERDON (E.), D^r Ph., Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
 VOLMAR (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
 VOYNNET (R.), D^r Ph., Lure (Haute-Saône), 1946.
 YDRAC (F.), D^r Ph., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.
 N.....

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM.

- BAGGESGAARD-RASMUSSEN (H.), professeur de Chimie à l'École de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.
- BÉGUIN (Ch.), D^r Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
- BERRY (H.), Doyen du Collège of the Pharmaceutical Society de l'Université, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
- CASARÈS GIL (José), doyen de la Faculté de Pharmacie, Diego de Leon, 22, Madrid (Espagne), 1945.
- CASPARIS (P.), professeur à l'École de Pharmacie de l'Université de Berne (Suisse), 1931.
- CASTILLE (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.
- CHALMETA (Alberto), Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.
- CIGNOLI (Francisco), D^r Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
- DELEANU (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.
- EMMANUEL (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.
- DA FARIA (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.
- FAURHOLT (C.), Recteur de l'École de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
- FERNANDEZ (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.
- FONTOURA (C.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
- FORRESTER (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
- GARNIER (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- HERLANT (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
- HÖST-MADSEN (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
- HOUSSAY (B.), professeur Institut de Biología e Medicina experimental, Prix Nobel, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (Argentine), 1948.
- JERMSTAD (Axel), D^r Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, Blindern, Oslo (Norvège), 1935.
- JONESCO-MATIU (A.), PM, Bucarest (Roumanie), 1925.
- KHOURI (J.), MCAM, D^r Ph., 1, rue Fouad-1^{er}, Alexandrie (Egypte), 1900.
- KUHN (C.), 153, avenue de Chapultepec, Mexico (Mexique), 1939.
- LINNELL (W. H.), professeur au Collège de la Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
- LINNEU PRESTÈS, recteur de l'Université de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
- LINSTEAD (H. N.), MCAM, D^r Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
- LYS (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- MAGNIN (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
- MALDONADO (A.), D^r Ph., professeur à l'École de Pharmacie, Apartado 850, Lima (Pérou), 1935.
- MALHADO Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MARICQ (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
- MEOLI (G.), Avenida de Mayo 1102, Buenos Aires (République Argentine), 1924.
- MINGOYA (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.

MM.

- DE MYTTEAERE (F.), 23, rue de l'Industrie, Hal (Belgique), 1923.
NETTO (José Barreto Tobias), rue Humberto de Campos, 12, Bairro da Graça, Bahia (Brésil), 1927.
NOBLE (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.
OHLSSON (E.), professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
PALGEN (W.), D^r Ph., Junglinster, Luxembourg, 1939.
POTJEWIJD (D^r T.), Boschplein 9e, Winschoten (Pays-Bas), 1937.
POWERS (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
PUTZEYS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
REIEMERS (M. N.), D^r Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
RUYSSSEN (R.), doyen de la Faculté de Médecine, 12, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
SANCHEZ (J. A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cabrera 3156, Buenos Aires (République Argentine), 1935.
SCHOOF (F.), professeur à l'Université, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.
SEABRA (P.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
STAINIER (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.
TOMICĚK (O.), professeur à l'Université Charles, 1, Chem. Ustov, Prague (Tchécoslovaquie), 1947.
VAN ARKEL (M^{lle}), professeur, Verspronckweg 123, Haarlem (Pays-Bas), 1947.
VAN ITALLIE (L.), MCAM, PU, Docteur honoris causa de l'Université de Paris, Amerongen (Pays-Bas), 1901.
VAN OS (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
VINTILESCO (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913.
VIVARIO (R.), professeur à l'Université, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.
WALLIS (T.), docteur ès sciences, 78, Essex Road, Islington, Londres N. (Grande-Bretagne), 1947.
WALLNER (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
WASICKY (R.), professeur à l'Université, Docteur Honoris causa de l'Université de Paris, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
WATTIEZ (N.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
WEITZEL (R.), membre de la Commission de la Pharmacie Suisse, Lausanne (Suisse).
WUYTZ (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
ZUNIGA SANCHEZ CERRUDO (T.), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

**Composition du Bureau
DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE
DEPUIS 1803.**

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUILBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	RÉVEIL.	De 1899 à 1900...	SONNÉ-MORET.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.	De 1920 à 1945...	BOURDIER.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.	Depuis 1945.....	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIFIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	{ ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Bouchardat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gaulhier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARDAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUR.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAIS.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	{ BUIGNET. PLANCHON.	»
1877	MARAIS.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREYER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHE.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAUT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIER.	LEROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERBE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAFAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFEVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFEVRE.	BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER
1942	JAVILLIER.	A. CHOAY.	BOUGAULT.	LESURE.
1943	LANTENOIS.	LORMAND.	»	»
1944	LEBEAU.	CUNY.	»	»
1945	BUISSON.	BEDEL.	»	»
1946	DAMIENS.	LENOIR.	»	»
1947	PÉNAU.	COURTOIS.	R. FABRE.	»
1948	FLEURY.	JARROUSSE.	»	BOUVET.
1949	LAUDAT.	GAUTIER.	»	»

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1950.

<i>Président</i>	MM. R. SOUÈGES.
<i>Vice-Président</i>	M. BOUVET.
<i>Secrétaire général</i>	R. FABRE.
<i>Secrétaire annuel</i>	P. GESTEAU.
<i>Trésorier</i>	A. GUERBET.
<i>Archiviste</i>	M.-M. JANOT.

SÉANCE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 4 Janvier 1950.

**Compte rendu des travaux de l'Académie
de Pharmacie pendant l'année 1949,**

par M. J. A. GAUTIER, *Secrétaire annuel.*

Messieurs,

Les charges, d'ailleurs bénignes, qui incombent à votre Secrétaire annuel reçoivent une agréable compensation quand, au terme de son exercice, il lui échoit l'avantage de résumer les travaux de votre Compagnie. Cette année, l'exposé en sera à la fois un peu long et fort encourageant, puisque j'aurai à vous rendre compte de plus de soixante-dix communications faites à votre tribune. Avant, toutefois, d'aborder la description de vos activités, il me revient de brosser un rapide tableau de ce qu'on pourrait nommer la vie familiale de l'Académie ; comme dans les Annales de toutes les familles, la trame de ce tableau sera ourdie de tristesses et de joies, de deuils et d'avènements ; commençons, comme d'usage, par les deuils.

L'Académie a perdu en 1949 quatre membres résidants : MM. BAGROS, BOTTU, Henri MARTIN et FOURNEAU, les deux derniers avaient présidé ses séances ; tous quatre comptaient parmi les personnalités les plus représentatives de la profession. Nous nous associerons de nouveau aux éloges funèbres qui en furent prononcés par M. le Président LAUDAT ; nous y joindrons le souvenir de notre éminent membre associé, M. FOSSE, décédé tout récemment, de quatre correspondants nationaux également disparus, MM. SARTHOU, ROBLIN, E. FLEURY et VALLÉE, ainsi que d'un correspondant étranger, M. AURELI, de Rome.

Après les deuils, voyons les naissances — je veux dire les nouveaux collègues — que vous vous êtes adjoints. L'Académie a ouvert ses portes à MM. TRUHAUT et LACHAUX, membres résidants. Nous leur renouvelons nos souhaits de bienvenue.

J'ai maintenant à rappeler certaines distinctions flatteuses venues récompenser les mérites de plusieurs d'entre vous. L'Académie de Médecine a admis dans son sein MM. JAVILLIER et LAUNOY ; M. JAVILLIER occupe, de plus, à l'Académie des Sciences, le fauteuil de vice-président pour 1950, M. E. ANDRÉ a pris séance à l'Académie d'Agriculture. MM. HÖST-MADSEN et LINDSTEAD ont été nommés Membres correspondants de l'Académie de Médecine. Enfin votre Secrétaire Général, M. le Doyen FABRE, a été élu membre correspondant de la Real Academia de Farmacia, de Madrid, de la Société Suisse de Pharmacie et de l'Association pharmaceutique et biochimique argentine.

A la Faculté de Pharmacie de Paris, votre Secrétaire annuel, M. J. A. GAUTIER, a été nommé à la chaire de Chimie analytique et MM. DOMANGE et COURTOIS promus Professeurs sans chaire.

Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, M. Frank ARNAL a été élevé à la dignité de Commandeur, MM. FOSSE, SOMMELET, DELABY et RONCHÈSE promus Officiers, MM. CHARONNAT, CUNY, CANALS, JOFFARD, GRIFFON, nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé Publique, nous enregistrons la promotion de MM. DELABY et SIMON comme Officiers et la nomination de MM. BEDEL, CAUJOLLE, GIRARD, BOURGEOIS, WASICKY, LINNEU-PRESTES et MALDONADO comme Chevaliers.

Dans l'Ordre de l'Instruction Publique, M. LEPRINCE a reçu le grade d'Officier ; MM. BEDEL et de SAINT-STÉBAN celui de Chevalier du Mérite Social.

Il convient d'ajouter à ce palmarès plusieurs distinctions étrangères : promotion de M. le Doyen FABRE comme Officier dans l'Ordre de l'Etoile Polaire de Suède, ainsi que dans l'Ordre brésilien de la Cruzeiro del Sol ; nomination dans l'Ordre du Nichan Iftikhar de MM. ASTRUC, BRUNEAU, CANALS, DELABY, FLEURY, KAYSER, PREVET, ROCHE, René SARTORY, SUARD et VALETTE.

De ces récompenses nombreuses, qui honorent l'Académie dans la personne de ses membres, aucune n'arrive à contre-temps ; je n'en veux pour preuve que l'activité déployée, à des titres divers, par maints collègues, ainsi que les manifestations qui eurent pour théâtre l'Académie elle-même.

Rappelons les missions de caractère international qui conduisirent plusieurs d'entre vous à représenter hors des frontières tant votre Compagnie que la Pharmacie française sous ses aspects les plus divers.

A Amsterdam, MM. VALETTE, CHARONNAT, PARIS, DOMANGE, TRUHAUT, CANALS, F. ARNAL, DUQUENOIS et SUARD assistèrent à la XIII^e Conférence de la Fédération Internationale Pharmaceutique, dont M. VALETTE rendit compte ici même, et, à cette occasion, il y a lieu de rappeler le rôle que joue dans cet organisme le Directeur de notre Laboratoire National de Contrôle des Médicaments, notre Collègue M. DOMANGE.

On notera aussi, non sans satisfaction, que votre Secrétaire Général, M. le Doyen FABRE, occupe maintenant la vice-présidence de la Fédération Internationale Pharmaceutique, Section Scientifique.

A Amsterdam également, tint ses assises l'Union Internationale de Chimie, en présence de MM. DELABY, COURTOIS et TRUHAUT, qui remplace M. FABRE à la Commission de Toxicologie. Il est agréable, ici encore, de souligner l'autorité particulière que confère à un membre de notre Académie, les fonctions de Secrétaire Général de l'Union, exercées avec la maîtrise que l'on sait par M. DELABY.

A Barcelone, eut lieu le XXII^e Congrès de Chimie Industrielle ; MM. JANOT et CHARONNAT avaient été chargés d'y prononcer des conférences, cependant que MM. PÉNAU et MOUSSERON concourraient avec eux à représenter à cette manifestation la France et l'Académie de Pharmacie.

Enfin, il faut renoncer à exposer dans leur détail les charges lointaines assumées par M. le Secrétaire Général de l'Académie. Celui qui fut, en d'autres sphères, qualifié de « Doyen itinérant » a pour habitude de sillonner le globe, joignant en des périples compliqués les diverses parties du monde ; puisque ses voyages ne connaissent d'autre but que de porter alentour le renom de notre Académie et du Corps pharmaceutique français, il agréera, je pense, comme un qualificatif flatteur, l'appellation nouvelle de « Secrétaire itinérant ».

Au cours de l'année écoulée, il ajouta à ses performances, le Canada, où sous les auspices de l'Institut franco-canadien, il avait été appelé pour jeter les bases d'une organisation professionnelle calquée sur celle de l'ancienne métropole ; l'Espagne, où fut mise à contribution sa compétence en hygiène industrielle ; la Belgique, où il entretint nos confrères des problèmes relatifs à la Phytopharmacie.

En France même, l'Académie a été représentée, en tant que Corps Constitué, à diverses solennités : Centenaire de la Société Médicale des Hôpitaux ; Journées de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort ; Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences où M. FABRE eut à présider une section.

Mais la manifestation la plus importante résida dans la Séance spéciale consacrée aux Journées Pharmaceutiques. Deux conférenciers, M. LINDSTEAD, de Londres, et notre collègue, M. DOMANGE, en eurent les honneurs et firent des exposés appréciés, le premier sur l'organisation sanitaire en Grande-Bretagne, le second, sur le mécanisme du Contrôle officiel des Médicaments.

Enfin, l'Académie a été consultée à diverses reprises sur différents problèmes par M. le Ministre de la Santé ; elle a émis aussi plusieurs vœux intéressant la Santé Publique. Signalons aussi l'appel qui a été fait à sa compétence pour décerner les nouveaux prix fondés par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens,

et dont l'importance contraste heureusement avec les donations en usage, trop souvent évaluées encore aujourd'hui sur la base, bien révolue, du « franc-Poincaré ».

Mais abordons maintenant la matière des nombreuses communications que vous avez écoutées au cours de cette année.

Dans les Sciences physico-chimiques, MM. BOUGAULT, CATTELAÏN, CHABRIER et QUEVAUVILLER ont étudié dans deux notes différentes, les dérivés halogénés de l'aldéhyde salicylique.

M. CATTELAÏN, a lui-même décrit, avec M. CHABRIER, un nouvel hétérocycle soufré dérivé de la thiosemicarbazide ; il a aussi précisé l'historique d'un certain nombre de réactions analytiques.

M. COURTOIS a continué son étude de l'oxydation périodique, qu'il a appliquée à l'acide citrique, cependant que son élève M. WICKSTRÖM l'appliquait à l'éphédrine.

M. P. BOUVET a donné cinq notes relatives à ses travaux sur l'adrénochrome.

MM. CANALS, MARIGNAN et Mlle CORDIER ont étudié l'adsorption sur carbonate de calcium des ions métalliques en solution diluée.

M. PREVET a traité des problèmes que pose l'introduction des radio-éléments en thérapeutique ; à cette occasion, M. GUILLOT précisa, en une intervention remarquée, les possibilités actuelles d'emploi pharmaceutique de ces radio-éléments, en insistant sur les modalités nouvelles de leur préparation au moyen des piles à uranium.

M. PICON a étudié la constitution et les propriétés de l'ichthyol et préparé des thiofène-sulfonates alcalins de propriétés pharmaceutiques intéressantes.

M. ROCHE, et ses collaborateurs ont communiqué la suite de leurs recherches sur les protéines iodées.

M. GRIFFON, avec MM. MOSSANEN et LEGAULT-DEMARE, a modifié la réaction dite de Ross pour la recherche des dérivés organiques halogénés ; avec M. PERONNET, il a donné un procédé de dosage de faibles quantités de codéine en milieu complexe ; enfin M. PERONNET lui-même a dosé la théophylline en présence d'autres bases pures.

M. BARBAUD a étudié la structure des aérosols médicamenteux. M. DELGA a fait des recherches sur le B.A.L. et autres produits sulfurés voisins sous l'aspect de leur activité physiologique et toxicologique.

M. DOMANGE a donné un procédé pour le dosage de faibles quantités d'alcali, applicable à l'essai du verre des ampoules.

M. CHARONNAT, avec M. MAILLARD, a proposé une technique de dosage de l'acide para-aminosalicylique par formylation.

M. LORMAND a appliqué la méthode de FISCHER pour le dosage de l'eau et préconise l'appareil en usage dans le service des Poudres.

M. FLEURY a présenté une note de MM. PAGET et DESODT sur un mode de caractérisation des acétates.

MM. ANTOINE et DEBAY ont étudié la stabilité et l'activité de différents sels d'acétylcholine.

M. CHAIGNEAU a fixé les caractères microcristallins de la corynanthéine et de la corynanthine.

M. MILLAT a décrit la préparation et les propriétés de l'adipate double de benzyle et de triéthanolamine.

M. TRUHAUT a proposé d'appliquer à la chloromycétine une des réactions colorées pyridino-alcalines préconisées pour la recherche des dérivés halogénés.

En Sciences Naturelles, M. PARIS a signalé l'obtention de rutoside à partir des sarrasins cultivés en France ; il a, de plus, étudié, avec M. VAIREL, l'action comparée de ce corps et de certains dérivés flavoniques sur la perméabilité des capillaires.

M. LAUNOY, avec M. LAGODSKY, a donné une méthode pharmacologique pour l'essai de pureté des sels de streptomycine et de dihydrostreptomycine.

M. MASCRÉ a présenté une note de M. DEYSSON sur le dosage de petites quantités d'antipyrine, et son application à l'étude de la perméabilité des organes végétaux.

MM. SARTORY, SCHUSTER, DESBORDES et ALBERT ont décrit un Bacille acido-alcool-résistant différent du Bacille de Koch par divers caractères biologiques.

M. FABRE a présenté une étude de M. ARDRY sur les caractères des poudres de Piment.

En Sciences Biologiques, M. FABRE, avec Mlle RÉGNIER et M. GRASSET, continuant leurs recherches sur l'importance relative des voies sanguine et lymphatique pour l'absorption des médicaments, étudia successivement le cas de l'éthanol et de l'acide acétylsalicylique.

Mlle RÉGNIER indiqua, d'autre part, l'activité de divers paraaminobenzoates sur la trachée du Cobaye.

M. VALETTE, en collaboration avec M. SPIRIG, exposa ses recherches sur l'absorption cutanée de l'insuline chez l'animal et chez l'Homme.

M. GUICHARD rendit compte d'expertises toxicologiques particulièrement originales liées à l'exercice de la pharmacie militaire en Extrême-Orient.

M. LAPP donna la définition de deux nouvelles grandeurs d'intérêt toxicologique : la Protorrhée (quantité initiale de poison éliminée en microgramme par heure) et l'Hémikrèse (temps d'élimination de la moitié du poison) ; il appliqua notamment cette conception dans l'étude de l'élimination de l'acide urique.

M. Tito LOPEZ étudia la bande de Soret du spectre d'absorption de l'hémoglobine.

En Pharmacologie, MM. HAZARD, CHEYMOL, CHABRIER et Mlle SMARZEWSKA ont procédé à une étude très complète d'un anti-épileptique majeur fort intéressant pour les thérapeutes : la diméthyl-dithiohydantoïne.

MM. QUEVAUVILLER, CHABRIER et Mlle MORIN ont étudié l'action physiologique de l'iodométhylate de diéthylaminoéthylthéophylline ; M. QUEVAUVILLER a fait connaître les propriétés vasopressives de certaines isoéphédrines à fonction alcool-tertiaire ; puis il décrit l'incidence sur la calcémie de la thérapeutique par le cinchophène.

M. CHOAY fit bénéficier l'Académie de sa longue expérience de la thérapeutique post-hypophysaire : il préconise la voie d'absorption nasale.

M. LECOQ a étudié, avec MM. SOLOMIDÈS et LANDRIN, des antibiotiques de synthèse de nature nitro et aminophénolique.

M. BRUÈRE précisa les modalités d'application des aérosols à la thérapeutique ; il fit aussi part de certaines observations d'ordre posologique touchant la liqueur de Bourget.

En Pharmacie, M. CHARONNAT procéda à une mise au point fort opportune sur les techniques de préparation des solutés apyrogènes ; avec M. LECHAT, il put codifier aussi bien la préparation que l'essai de ces solutés médicamenteux. Il fit part encore d'un travail de MM. CAILLAUD et VINCENT sur l'emploi de l'électrosmose pour l'élimination des pyrogènes. Cette même question des solutés apyrogènes fut abordée d'autre part par MM. DORCHE et BOUTHIÈRE.

M. PÉNAU rendit compte d'un important travail de son laboratoire de recherches sur le dosage bactériologique de la pénicilline, applicable notamment au cas des pénicillines-retard. Il résuma aussi un travail de MM. PHILIPPE et SAÏAS sur l'emploi des méthodes graphiques de contrôle statistique dans l'industrie pharmaceutique.

MM. LORY, CHARTIER et SERREAU présentèrent une note sur la toxicité du D.D.T.

MM. LORY, SCHUSTER et FERRAND ont étudié la conservation des huiles éphédrinées.

M. DAVID a exposé ses recherches sur la conservation des produits pharmaceutiques solides.

MM. PAUL, DELÉPINE et leurs collaborateurs ont déterminé les conditions de stabilité de la pénicilline en solution aqueuse.

MM. MASCRÉ et GÉNOT-BOULANGER ont préconisé un procédé d'essai des capsules de Pavot.

M. ROLLAND a présenté un appareil propre à l'essai des comprimés et médicaments voisins sous le rapport de leur solubilité et de leur résistance mécanique.

M. MASSY rendit compte des travaux de la Société Internationale d'Hydrologie Médicale.

M. HÉRISSEY fit adopter un vœu s'opposant à toute atteinte à la non-brevetabilité des médicaments.

M. ROTHÉA suggéra la codification des techniques de diagnostic de la fièvre typhoïde.

M. VOLCKRINGER résuma les diverses tentatives d'unification des pharmacopées.

M. VAILLE donna certaines précisions sur la loi Solinhac relative au remboursement des Spécialités admises à la Sécurité Sociale, ainsi que sur la procédure de Visa des Spécialités.

Enfin, MM. WEITZ et SINGIER présentèrent à l'Académie une nouvelle édition du Formulaire des Médicaments Nouveaux.

Cette longue énumération résume, Messieurs, la production scientifique de votre Compagnie au cours de cette année, la dernière d'un demi-siècle qui ne laissera pas de marquer dans l'Histoire des Sciences.

Je n'entends pas l'alourdir encore d'aucun commentaire. Pourtant vous reconnaitrez certainement avec moi qu'aussi bien par leur nombre que par leur diversité, vos recherches témoignent de la vitalité de l'Académie et la maintiennent dans la ligne de l'ancienne société savante fondée par PARMENTIER.

Quel démenti plus catégorique apporter, en vérité, aux critiques mal renseignés qui veulent dénier à notre profession son caractère de haute technicité ?

Pour ce qui est de moi, je n'en ressens que plus vivement l'honneur que m'a octroyé votre confiance, lorsque vous avez bien voulu m'appeler aux fonctions de Secrétaire annuel. Aujourd'hui que je les résigne, j'ai à vous exprimer ma reconnaissance, pour m'avoir intégré dans une lignée où figurent les noms de PELLETIER, SOUBEIRAN, BOURQUELOT, BÉHAL et MOUREU. Ces témoins glorieux d'hier répondent de leurs successeurs de demain ; il en va, en effet, des Académies comme des Nations : leur passé est garant de leur futur, et cette constatation suffit, certes, à nous faire bien augurer de l'avenir de l'Académie de Pharmacie.

Allocution de M. Laudat,

Président sortant.

Mes Chers Collègues,

Avant de reprendre place parmi vous, je tiens à vous exprimer le plaisir que j'ai éprouvé à présider nos séances.

L'activité scientifique de l'Académie de Pharmacie s'accroît chaque année et le remarquable rapport de notre Secrétaire annuel vient de vous en donner la preuve.

Votre présence si fidèle aux réunions et l'attention bienveillante dont vous ne vous départissez jamais constituent un précieux stimulant pour ceux qui veulent bien nous réserver l'exposé de leurs travaux.

La Présidence n'apporte donc à celui qui l'occupe que des satisfactions, mais, en retour, elle donne le devoir de rechercher tout ce qui peut améliorer le fonctionnement de notre institution.

Permettez-moi, à ce propos, de vous faire deux brèves suggestions.

L'abondance des communications présentées a fait envisager récemment la nécessité d'augmenter le nombre des séances. Je crois que, pour le moment, si les auteurs veulent bien s'en tenir au temps qui leur est accordé et s'ils ne font état devant vous que des faits essentiels de leurs recherches, la fréquence habituelle pourra être maintenue.

Il serait souhaitable, d'autre part, qu'une ou deux réunions exceptionnelles fussent consacrées, au cours de l'année, à des conférences traitant de sujets d'actualité ou particulièrement importants. La tradition, ouverte en 1948 avec les exposés de notre regretté collègue FOURNEAU et de MM. CHEYMOL et PARIS sur les curares et curarisants de synthèse, continuée en 1949 avec les conférences de MM. LINDSTEAD et DOMANGE, devrait être conservée.

Je termine, mes Chers Collègues, en vous remerciant du grand honneur dont je vous suis redevable et en exprimant à notre Secrétaire Général mon affectueuse reconnaissance pour la manière dont il a facilité l'accomplissement de la mission que vous m'aviez confiée.

Je prie notre éminent collègue SOUÈGES de bien vouloir me remplacer à la Présidence ; il sera assisté de mon ami BOUVET. M. GESTEAU sera notre Secrétaire annuel et M. GUERBET, notre nouveau Trésorier, siégera à côté de notre Secrétaire général. M. R. FABRE et notre Archiviste, M. M. JANOT, renouvelés dans leurs si utiles fonctions.

Allocution de M. R. Souèges,
Membre de l'Institut,
Président pour 1950.

Mes chers Confrères,

Je ne me fais aucune illusion. Ce n'est certainement pas à ma compétence professionnelle que vous avez voulu rendre hommage en me désignant pour présider vos séances en cette année 1950. Vous avez voulu souligner le choix qu'a fait, il y a quelque temps, une autre Compagnie en me reconnaissant quelque mérite dans la recherche désintéressée. Je ne saurais dire exactement, à cet égard, si le vote de l'Académie des Sciences m'a causé plus de satisfaction que celui dont m'a honoré l'Académie de Pharmacie. Je crois que c'est ce dernier somme toute — est-ce parce que le sentiment en est plus récent et moins émoussé — qui m'a touché le plus profondément. Je vous remercie de la douce émotion que vous m'avez ainsi procurée. Mais il faudra m'excuser si je ne réussis pas à diriger vos travaux avec l'aménité et la fermeté dont mon très distingué prédécesseur, M. LAUDAT, nous a donné de multiples preuves, pendant toute l'année dernière, sans aucune défaillance.

Ces rapports que vous avez éveillés entre la science pure et les applications m'ont donné l'idée de vous entretenir d'un sujet dont l'importance, quoique latente le plus souvent, n'en est pas moins considérable ; c'est celui de l'aide et des encouragements qui sont nécessaires à la science pour qu'elle puisse librement s'épanouir ; c'est la question en somme du Mécénat scientifique. Il est évident que le savant ne vit pas, isolé, dans une tour d'ivoire, seulement éclairé par un pâle rayon de lune. Il travaille sur des faits, mêlé à ce monde extérieur qui lui fournit matière à ses observations et à ses méditations. Mais il ne peut se livrer à ces opérations intellectuelles, en récolter et en répandre les fruits que s'il est, dans la plus grande mesure, dégagé de ces servitudes temporelles auxquelles sont soumises toutes les espèces biologiques intégrées dans une société. Il lui faut un Dieu qui lui fasse des loisirs.

C'est là, Messieurs, une très vieille affaire, marquée d'un caractère d'une inéluctable nécessité, qui pose des problèmes sans cesse renaissants, à laquelle se trouvent liés le libre exercice de la pensée, l'essor même de notre entendement.

À la séance solennelle de l'Académie des Sciences, le 13 Décembre 1948, le Président Henri VILLAT, après avoir rappelé ce qu'écrivait, au début du siècle dernier, le Philosophe Comte de SAINT-SIMON, dans sa célèbre parabole des « abeilles et des fre-

lons », affirmait avec force, à son tour, que depuis longtemps déjà, l'accord était fait sur la puissance qu'il faut donner à la recherche.

On a souvent fait observer que les plus rapides et les plus substantiels progrès dans les sciences ont coïncidé avec la découverte d'un nouvel instrument (l'exemple du microscope est, à cet égard, particulièrement instructif), avec celle d'une machine quelconque, avec l'application d'une théorie, d'une formule, d'une méthode nouvelles. Au nombre de ces circonstances favorables, ne devons-nous pas compter également l'heureuse rencontre, au cours de la lente évolution de nos connaissances, de puissants protecteurs, grands conquérants, ou simplement administrateurs éclairés, qui ont bien voulu jouer auprès des savants dont ils appréciaient les mérites, le rôle d'une autorité animatrice et bienfaitrice. A toutes les grandes étapes de l'histoire des Sciences on remarque l'intervention de ces sortes de demi-divinités providentielles. Suivons quelques-unes de ces étapes, puis-
qu'au demeurant, je ne puis puiser mes arguments que dans le passé ; cela nous permettra de nous faire une idée exacte du problème qu'a toujours posé et pose encore l'aide à la recherche scientifique.

Je ne remonterai pas à l'antiquité, pas même à l'antiquité classique. Et cependant, j'aurais la plus grande joie à m'entretenir avec vous des rapports de Philippe et d'Alexandre avec ARISTOTE ou encore du rôle que joua l'École d'Alexandrie, après la fondation de la Bibliothèque et du Musée par le 1^{er} des Ptolémée. Malgré mon très vif désir, je ne m'arrêterai pas non plus au Moyen-Age, que domine par excellence ce XIII^e siècle, qui fût le siècle de Saint Louis, au cours duquel la quiétude et la généreuse hospitalité des Cloîtres permirent aux Ordres religieux d'opposer leurs tendances et de glorifier leurs modèles, les Dominicains, par exemple, avec ALBERT LE GRAND, ST. THOMAS, VINCENT DE BEAUVAIS, restant traditionalistes, tandis que les Franciscains, au nombre desquels nous comptons Roger BACON, Raymond LULLE, animés d'un noble souffle d'indépendance, se montraient excellents observateurs et faisaient preuve d'un esprit vraiment novateur.

Arrivons aux temps modernes. A la Renaissance, le Mécénat prit semble-t-il, un caractère exclusivement artistique. Néanmoins, les grands initiateurs du mouvement comprirent bientôt qu'il était temps d'abandonner, selon l'expression de LEIBNITZ, « la paille des termes pour le grain des choses », et l'on vit LÉONARD DE VINCI, non moins grand savant que grand artiste, animer les Sciences et pousser à l'observation de la nature ; il fit lui-même avancer la physique générale, l'optique, la mécanique et créa l'hydraulique. A côté de son nom, à la même époque, on relève ceux d'autres grands savants, celui de TARTAGLIA qui

trouve la résolution des équations cubiques, celui de VIÈTE qui élargit le cadre de l'algèbre, — en astronomie ceux de COPERNIC, GALILÉE, TYCHO-BRAHÉ, et de KÉPLER, ces deux derniers astronomes protégés de l'Empereur Rodolphe II de Habsbourg, — en anatomie, celui d'André VESALE, médecin de Charles Quint, sauvé de la peine de mort par Philippe II, — celui d'Ambroise PARÉ, le barbier-chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX, et même de Henri III qui eut le mérite de défendre PARÉ contre les brimades des courtisans et contre les attaques de la Faculté de Paris. Tous les grands voyages maritimes du XV^e siècle furent entrepris à l'instigation ou avec l'aide des Maisons Royales de Portugal et d'Espagne ; sans Isabelle de Castille, le Nouveau-Monde n'eut certainement pas été découvert en 1492.

D'ailleurs, l'art que patronnaient les Médicis, les Papes et nos Rois avait revêtu un caractère strictement scientifique, en ce sens qu'il prenait pour fondement ce qu'il comporte de vraiment *objectif*, c'est-à-dire le dessin avec les lois qui lui sont propres, ce qui s'ajoute au dessin, le choix de la couleur ou des proportions et des relations des formes restant tout à fait *subjectif*, lié à la personnalité, au génie distinctif de l'artiste.

Au début du XVII^e siècle, Elisabeth d'Angleterre, par le truchement de son favori le Comte d'Essex, devenait protectrice de François BACON ; HARVEY, l'auteur du livre fameux « De motu sanguinis et cordis » était attaché à Jacques I^{er} et à Charles I^{er}. René DESCARTES était attiré à Stockholm par Christine de Suède. L'Académie Royale des Sciences fut fondée par Louis XIV et Colbert en 1666, et les membres de la nouvelle institution étaient, notez-le bien, des pensionnaires, autrement dit les pensionnés du Roi. Des savants étrangers attirés en France par Colbert justifiaient les faveurs du Monarque ; le Danois ROEMER, le Hollandais HUYGHENS, l'Italien Dominique CASSINI. L'observatoire qui se dresse près de nous, au bout de cette belle avenue qui porte son nom et qui est la nôtre, fut construit tout exprès pour les savants travaux de CASSINI. TOURNEFORT, réformait la botanique et jetait les bases d'une systématique végétale, tout en enrichissant les jardins du Roi des plantes nouvelles qu'il était allé recueillir dans un voyage au Levant.

Au XVIII^e siècle, le mécénat fut affaire des aristocrates. Si Frédéric II de Prusse, Catherine de Russie, Joseph II d'Autriche réussissaient à appeler près d'eux des encyclopédistes, c'était surtout dans les salons, en France, que se rencontraient les esprits les plus réputés, les étrangers les plus marquants. Chez le Baron d'Holbach, par exemple, fréquentaient David HUME, STERNE, BECCARIA, VERRI, l'Abbé GALIANI, FRANKLIN, PRIESTLEY, avec DIDEROT, ROUSSEAU, HELVETIUS, DUCLOS, RAYNAL, SUARD, MARMONTEL, BOULANGER, le Chevalier de CHASTELLUX, LA CONDAMINE le voyageur, BARTHEZ le médecin, ROUELLE le chimiste.

A cet égard, écoutez le tableau que trace de la vie de société de l'époque, l'un de nos plus grands historiens, auquel je dois ma documentation :

« Dans le cabinet d'une dame à la mode, on trouve, à côté
« d'un petit autel dédié à la Bienfaitrice ou à l'Amitié, un dictionnaire d'histoire naturelle, des traités de physique et de
« chimie. Une femme ne se fait plus peindre en déesse sur un
« nuage, mais dans un laboratoire assise parmi des équerres et
« des télescopes. La Marquise de Nesles, la Comtesse de Brancas,
« la Comtesse de Pons, la Marquise de Polignac, sont chez
« ROUELLE lorsqu'il entreprend de volatiliser le diamant. Des
« sociétés de 20 à 25 personnes se forment dans les salons pour
« suivre un cours de physique ou de chimie appliquées, de minéralogie ou de botanique. A la séance publique de l'Académie
« des Inscriptions, des femmes applaudissent des dissertations
« sur le bœuf Apis, sur le rapport des langues égyptienne, phénicienne et grecque. Enfin en 1786, elles se font ouvrir les portes du Collège de France. Rien ne les rebute. Plusieurs manient
« la lancette et même le scalpel ; la Marquise de Voyer voit
« disséquer et la jeune Comtesse de Coigny (la future jeune captive d'André CHÉNIER) dissèque de ses propres mains ». Cela, Messieurs, nous donne une idée du climat dans lequel a pu germer et éclore le génie de LAVOISIER.

La I^{re} République n'aimait pas les savants a-t-on dit au sujet de ce dernier. Elle s'en est cependant servie, comme en témoignent les exemples de BERTHOLLET, de FOURCROY, de GUYTON DE MORVEAU. Napoléon, à son tour n'aimait pas l'idéologie, entendant par là certains pamphlets littéraires et cette « métaphysique ténébreuse » qui contrariait sa politique. Il ne faut pas oublier cependant qu'il a fondé l'Institut d'Egypte et, par la loi de 1806, notre Université, — que, pour soutenir le blocus continental, il suscita et subventionna de nombreux inventeurs dans le secteur industriel, par exemple, Philippe LEBON, Richard LENOIR, Philippe de GIRARD ; — que MONGE et CARNOT furent de ses amis, payant cher, à la Restauration, par leur expulsion de l'Académie, la fidélité qu'ils lui avaient gardée ; qu'il combla de titres, de dignités et d'honneurs LAPLACE, CUVIER et LACÉPÈDE ; — qu'il gourmanda assez vertement LAMARCK qui s'obstinait à faire des almanachs au lieu de s'occuper de botanique, remontrance aux effets les plus heureux qui nous valut, en 1808, après Friedland et Tilsitt, la publication de « la Philosophie zoologique », ouvrage fameux qui marque l'avènement de la grande doctrine de l'Evolution.

Celui que VICTOR HUGO appelait Napoléon le Petit mérite une mention dans ce palmarès du mécénat. Sous son règne, favorisées, semble-t-il, par une grande prospérité économique, les découvertes se multiplièrent. Henri SAINTE-CLAIRE DEVILLE isole

l'aluminium en 1854; Marcellin BERTHELOT est nommé professeur à l'École de Pharmacie en 1859 et publie en 1860, « la Chimie organique fondée sur la synthèse », en 1865, les « Leçons de Thermodynamique ». Jean-Baptiste DUMAS était tout dévoué aux intérêts et à l'autorité du Prince-Président ; Henri Victor REGNAULT, le père du jeune peintre tué à Buzenval, devenait Directeur de la Manufacture de Sèvres en 1854, et enfin, n'oublions pas que PASTEUR était reçu à Compiègne.

Après 1870, c'est l'instituteur allemand qui a gagné leur guerre, répétait-on à tous les échos ; aussi une immense tâche de redressement intellectuel et de développement de l'instruction à tous les degrés fut-elle entreprise à laquelle s'adonnèrent de toute leur foi de grands ministres qui furent également de grands hommes d'État. Ils eurent le constant souci de défendre et de protéger les savants aussi bien que les éducateurs. Leurs noms nous sont devenus familiers ; je tiens néanmoins à vous les rappeler ; ce sont ceux de Jules FERRY, Paul BERT, Armand FALLIÈRES, René GOBLET, Edmond LOCKROY, Léon BOURGEOIS, Raymond POINCARÉ, Georges LEYGUES. De nombreuses missions scientifiques furent décidées et encouragées.

Cependant, après 1914-1918, nous nous jugions encore en état d'infériorité ; une croisade, à laquelle prit la part que vous savez notre éminent confrère Charles MOUREU, fut organisée en faveur des laboratoires. Un peu plus tard, a été créé le Centre National de la Recherche Scientifique, doté de puissantes ressources, qui multiplie peut-être un peu trop les subventions, pulvérisant ainsi les subsides et exigeant, d'autre part, des justifications trop souvent répétées. Pour certains, le vrai mécène prend plutôt figure d'un grand seigneur, qui ouvre largement sa cassette, en toute confiance, sans demander de comptes, sans fixer de dates pour la livraison d'une science-marchandise.

Vous avez pu lire comme moi, dans un journal, un de ces derniers matins, à propos d'un livre de M. Jean THIBAUD, éminent physicien de Lyon, que, « si l'on additionnait les divers crédits « qui s'égaillent à travers le budget de dix-sept ministères ou « secrétariats, sous la rubrique « recherches scientifiques », on « arrive à un total qui n'est pas négligeable, puisqu'il dépasse « 25 milliards ». Un peu plus loin qu'« un cyclotron, cet appa- « reil réputé si coûteux, pourrait être acquis en Hollande pour « 150 millions », alors que, « sauf erreur, la prime de vacances « des employés de la Sécurité Sociale a coûté 800 millions ». Il y a là, en effet, « matière à réflexion » comme le souligne le titre donné à la chronique par son auteur.

À l'heure actuelle, en dehors d'un État toujours trop pauvre, malgré ses richesses, ou trop administratif, ou visant trop directement l'utilité, quelles sont les formes que revêt l'aide aux chercheurs ?

Faisons d'abord une place honorable à nos établissements d'assistance où chefs de service et internes peuvent trouver laboratoires, personnel, matériel, réactifs et même parfois crédits exceptionnels. Je dois vous confesser, à cet égard, que c'est dans mon service de l'Hôpital psychiatrique de Maison-Blanche, que, pendant 30 années, j'ai trouvé les conditions les plus favorables à mes observations microscopiques et que j'ai pu grouper de précieux ouvrages français et étrangers qui m'ont aidé à mesurer toute l'importance du sujet auquel je m'étais attaché, de saisir toute sa fécondité.

Il faut rendre hommage ensuite à ces Sociétés savantes qui sont comme des coopératives où les seules cotisations de tous les membres servent à la publication des travaux de quelques-uns, toujours les mêmes, à des distributions de prix, à l'organisation de colloques, d'expositions et d'excursions. Et, puisqu'il m'est permis, dans la conjoncture actuelle, de parler de moi-même, laissez-moi reconnaître ici publiquement ce que je dois à la Société botanique de France. Elle fût vraiment pour le jeune sociétaire qu'elle accepta dès 1908 l'« alma mater », lui réservant l'accueil le plus bienveillant, lui donnant l'occasion de nouer de solides amitiés, de recevoir de judicieuses et quelquefois flatteuses observations de la part de maîtres tels que les professeurs LECOMTE, MANGIN, COSTANTIN, DANGEARD, du Prince Roland BONAPARTE, du chimiste Dominique LUIZET, l'homme des Saxifragas, du Pharmacien-mycologue Paul DUMÉE.

Les aristocrates ou les chefs d'empire des siècles précédents ont aujourd'hui trouvé des successeurs dans certains directeurs ou fondateurs de grandes entreprises, dans quelques magnats de la finance, joignant la générosité du cœur à l'élévation de la pensée. Fondateurs de véritables Instituts scientifiques et grands philanthropes, ils ont pu répandre leurs bienfaits, les uns de la manière la plus large sur le plan international, tels Alfred NOBEL, John Davidson ROCKEFELLER ou Ernest SOLVAY, d'autres, dans les limites plus étroites du domaine national, comme les JACOBSEN en Danemark, sur le compte desquels je vous demande de m'arrêter quelques instants en vous livrant les réflexions d'un reporter d'un de nos grands quotidiens :

« Il me fût donné, écrit ce publiciste, au Danemark surtout, « de connaître et d'apprécier un mécénat dont l'importance et « le rayonnement sont insoupçonnables ici. La Fondation JA- « COBSEN semble une chose unique dans l'histoire contempo- « raine. Riches brasseurs de la fin du siècle dernier et du début « du XX^e siècle, JACOBSEN Père et fils, légèrent leur brasserie « et les énormes revenus de celle-ci à la cause des arts et des « sciences. Au Danemark, dans l'Europe entière, la bière de « Carlsberg est célèbre. Ce que l'on ignore, c'est que cette bière « généreuse permet aux artistes et aux hommes de science da-

« nois de vivre sans inquiétude, de travailler sans souci d'ar-
« gent. Le Conseil d'administration de la brasserie est composé
« de membres de l'Institut des Sciences qui répartissent les bé-
« néfices. Ceux-ci sont transmis à deux fondations qui alimentent
« les laboratoires, les Universités et le Musée national, et, d'autre
« part, des bourses destinées aux artistes, aux intellectuels, à
« l'achat de tableaux et d'œuvres d'art de toutes sortes. Vous
« visitez un vieux château restauré ? Il a pû être reconstruit
« grâce à la fondation Carlsberg. Une édition d'art ? un tableau
« de prix ? une belle statue ? La fondation Carlsberg a subven-
« tionné l'éditeur, le peintre, le sculpteur. Les experts choisissent leurs élus parmi les jeunes espoirs de la nation ; il n'est
« guère de vrai talent qui ne puisse s'épanouir ».

Mes chers Confrères, j'ai réservé les derniers termes de mon propos à ces groupements professionnels dont notre Académie offre le modèle, où, à côté d'hommes de science pure, se trouvent réunis des praticiens émérites et les représentants les plus illustres de notre industrie pharmaceutique, bien moins soucieux d'y défendre leurs intérêts que d'y suivre les progrès de la recherche, de la favoriser, d'aider à la diffusion des résultats obtenus. Hommes de science eux-mêmes, ils sont tout à la fois des collaborateurs et des mécènes, et, au sein de la compagnie commune, il n'est nullement à craindre, de leur part, des menaces de troubles venant du dehors ou des déformations insidieuses venant de l'intérieur qui auraient tendance à donner le pas à la technique, rompant ainsi l'harmonie du groupement et cette hiérarchie des valeurs qui font notre grandeur et notre très haute autorité morale. L'Académie de Pharmacie est comme un creuset où s'effectue la fusion de forces intellectuelles et matérielles, où s'allient le spirituel et le temporel de la plus heureuse manière pour le plus grand bien de la dignité professionnelle et le progrès incessant de la recherche scientifique. Puisse cette concorde devenir de plus en plus féconde ! Gloire à ceux qui veillent à cette fécondité et concourent à la marche vers l'idéal qui en est le fruit sans cesse recherché. Honneur à nos mécènes, Messieurs, ils peuvent être assurés que la science pure leur garde la plus grande gratitude pour l'aide qu'ils lui apportent.

RAPPORT SUR LES PRIX DE THÈSES PRÉSENTÉES
A L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES.

par une Commission composée de :

MM. VELLUZ, CHARONNAT et LACHAUX, *rapporteur*.

La Commission du prix des Sciences Physico-chimiques a reçu deux thèses :

La thèse de M. GRANDCHAMP : *Contribution à l'étude de l'oxydation periodique des dérivés α -hydroxyaminés et α -diaminés.*

La thèse de M. BELLET : *Contribution à l'étude de la lupanine et de ses dérivés.*

L'une et l'autre ont été présentées à la Faculté de Paris pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université.

La thèse de M. GRANDCHAMP est une étude de l'application de la méthode de l'oxydation periodique à une dizaine de composés α -hydroxyaminés et α -diaminés.

Faisant varier la durée de contact du réactif ou le pH du milieu, l'auteur a pu montrer qu'il est certaines molécules dont l'oxydation se produit selon une réaction totale conforme à la théorie (par exemple sérine, aminoéthylpropanol, diéthanolamine). Par contre, la réaction est incomplète et irrégulière avec les molécules moins facilement oxydables (acides α -aminés, amino-alcools à azote tertiaire, éthylènediamine).

Il en résulte que les seuls corps dosables avec sécurité étant ceux qui sont rapidement oxydables, l'oxydation periodique ne permet le dosage précis que d'un nombre restreint des corps étudiés dans ce travail.

M. GRANDCHAMP a complété ses recherches par un travail analytique plus complexe : le dosage d'un mélange de trois éthanolamines et le dosage d'un mélange de monoéthanolamine (ou colamine) et de sérine.

La thèse de M. BELLET est une très consciencieuse mise au point de la question de la lupanine, alcaloïde du lupin.

Les recherches personnelles de M. BELLET l'ont amené à perfectionner la méthode d'extraction, à préciser le dosage silicotungstique de la lupanine.

Les essais de caractérisation colorimétrique de cet alcaloïde ont été négatifs.

L'auteur a complété l'étude physiologique actuellement connue

par des recherches très « incomplètes » et comparativement avec la spartéine, sur l'utérus, l'intestin, le cœur isolés, et la pression sanguine de l'animal entier.

Enfin M. BELLET a précisé certaines données physiques concernant la lupanine, vérifié celles qui concernent quelques sels déjà décrits et enfin étudié des sels nouveaux (phosphate, arséniate, fluosilicate, iodocadmate, iodozincate, iodomercurate, reineckate, trichloracétate, benzoate, dinitrobenzoate, salicylate, sulfosalicylate et p.aminosalicylate).

Ces deux thèses offrent les caractéristiques suivantes : celle de M. GRANDCHAMP dénote un travail de laboratoire consciencieux avec des méthodes ayant fait leurs preuves en vue d'appliquer à des corps nouveaux une technique déjà décrite. Ainsi que le prouvent certaines erreurs de bibliographie, l'auteur ne semble pas toujours apporter une très grande précision dans son exposé.

Si la thèse BELLET contient des recherches personnelles plus restreintes, sa bibliographie, par contre, est beaucoup plus fouillée. Son auteur possède une habitude plus grande de la rédaction si bien qu'il offre un exposé clair, complet, qui semble une excellente mise au point de la question.

C'est pour tenir compte de sa meilleure tenue que nous vous proposons d'attribuer à la thèse de M. BELLET le prix des Sciences Physico-chimiques. Mais nous souhaitons que le travail de M. GRANDCHAMP puisse lui aussi bénéficier d'une récompense.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

par une Commission composée de :

MM. MASCRÉ, PARIS et HARLAY, rapporteur.

Le travail présenté par Mademoiselle D. COURTILLET relatif à l'*Action antibiotique de certaines souches de Bacillus subtilis*, paraît, à la lecture, avoir été exécuté avec beaucoup de soin et d'application. Son auteur a, dans ses recherches et dans ses essais, apporté un esprit critique certain, et des qualités d'observation réelles.

On ne pouvait s'attendre à des découvertes sensationnelles dans l'étude d'un sujet comme celui qui, abordé dès 1897 par METCHNIKOFF, a déjà donné lieu à tant de travaux, parmi lesquels ceux de NICOLLE.

Mais, dans ce domaine des antibiotiques, il est rare et difficile d'apporter à l'édifice une pierre d'angle, qui constitue à proprement parler une découverte.

Cette remarque n'enlève rien, d'ailleurs, à la qualité du travail

de M^{me} COURTILLET, ni à l'intérêt des résultats obtenus et de ses conclusions.

Parmi ces résultats, nous noterons, particulièrement :

1° La rapidité de l'apparition de l'Exo-subtiline dans les milieux de culture, mais aussi sa fugacité.

2° L'isolement d'une Endosubtiline purifiée, la mise en évidence de ses propriétés caractéristiques principales : sa grande solubilité dans l'eau distillée, mais que la moindre addition d'électrolyte abaisse considérablement ; sa stabilité à la chaleur, son instabilité vis-à-vis des alcalis.

3° Le pouvoir antibiotique réel de cette Endosubtiline, comparable à celui de la Pénicilline, *in vitro* et *in vivo*, surtout dans les infections à *Streptococcus viridans*, qui lui donne une valeur thérapeutique indiscutable. Celle-ci pourrait peut-être recevoir des applications cliniques, si l'on parvenait à augmenter l'activité par rapport au poids de substance engagée, d'une part, et à solubiliser aisément le produit dans les milieux biologiques, d'autre part.

En conclusion, nous pensons que Mademoiselle COURTILLET peut, à juste titre, solliciter nos suffrages et nous proposons de lui attribuer le Prix de Thèses des Sciences Naturelles.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES,

par une Commission composée de :

MM. HÉRISSEY, SCHUSTER et TRUHAUT, *rapporteur*.

Deux candidatures se sont manifestées :

M^{me} BENOIST (Denise) a présenté sa thèse de Doctorat en pharmacie d'Etat intitulée : *Contribution à l'étude des méthodes quantitatives en microbiologie : La méthode des dilutions appliquée à la pénicilline*. Son travail avait pour but la mise au point d'une méthode de titrage simple et pratique, susceptible d'être appliquée industriellement pour suivre les diverses phases de la production biologique de l'antibiotique et pour contrôler le produit fini. Il comporte 3 parties principales :

1°) Exposé général de la question des antibiotiques.

2°) Examen critique des diverses méthodes proposées pour le titrage de la pénicilline.

3°) Etude approfondie de la méthode des dilutions, retenue pour le dosage de la pénicilline, à cause de sa simplicité et aussi

du fait qu'elle peut être appliquée à tous les antibiotiques, qu'ils soient d'origine biologique ou chimique.

Cette dernière partie est de loin la plus importante. L'auteur y expose ses recherches personnelles qui l'ont conduit à mettre au point un protocole expérimental garantissant des résultats rigoureux : préparation du matériel de titrage des milieux de culture, de la gamme de dilution, choix du germe.

La thèse de M^{lle} BENOIST, qui comporte en outre une abondante bibliographie particulièrement bien présentée (233 références), représente une contribution extrêmement importante au problème des antibiotiques et sera très utile aussi bien aux industriels qu'aux biologistes et aux cliniciens.

C'est également une thèse de Doctorat en pharmacie d'Etat qui a été présentée par M. Ch. PEREZ. Il s'agit d'une étude sur « la spécificité de la Phytase », enzyme du groupe des phosphatases qui libère de l'acide orthophosphorique à partir de l'acide inositolhexaphosphorique ou acide phytique.

Le travail comporte 3 parties principales.

1°) L'auteur a cherché tout d'abord des sources d'enzyme, ce qui l'a conduit à la mise au point d'une technique nouvelle de la détermination des inositolphosphates dans les graines.

2°) N'ayant pu déceler de sources très actives de phytase en dehors de celles déjà connues (Blé et Seigle), il a tenté d'accroître artificiellement l'activité phytasique et a constaté l'influence favorable, à cet égard, de la germination des graines.

3°) Il a effectué l'étude de deux phytases de graines (Radis et Seigle) examinant en particulier l'influence de divers facteurs physiques ou chimiques. Ses résultats l'ont conduit à considérer la phytase comme un enzyme bien distinct des phosphomonoestérases banales.

Il s'agit là également d'un excellent travail qui mérite d'être récompensé.

La Commission propose dans ces conditions de décerner le 1^{er} prix (Médaille d'Or) à M^{lle} BENOIST et le 2^e prix (Médaille d'Argent) à M. PEREZ.

PRIX CHARLES LEROY,

par une Commission composée de :

MM. CHEYMOL, COURTOIS et JARROUSSE, *rapporteur*.

Le seul mémoire présenté à notre examen a été la thèse de M. Roger FRAPARD intitulée « *Contribution à l'étude de l'adsorption de la pénicilline par le charbon actif* ».

Ce travail est une mise au point d'une des méthodes d'extraction de la pénicilline. Après avoir rappelé la nature chimique de la pénicilline et les procédés utilisés pour sa fabrication et pour son extraction, l'auteur étudie les diverses questions qui se rattachent plus précisément à son sujet. Ces questions sont les suivantes :

- 1°) Clarification des jus de culture.
- 2°) Adsorption de la pénicilline par le charbon actif.
- 3°) Elution de la pénicilline par un liquide approprié.

Les physiciens ont déterminé les lois qui régissent les phénomènes mis en œuvre dans ces opérations. M. FRAPARD, tout en rappelant ces lois qui ont guidé son travail, a recherché essentiellement une solution pratique, en partant des produits de l'industrie française. Il a donc étudié divers adjuvants de filtration et divers charbons actifs d'origine française comparant ces derniers aux charbons actifs américains. Il a décrit avec soin l'appareillage et les méthodes qu'il a utilisées, résumant dans des tableaux et des graphiques les résultats de multiples essais.

Les données analytiques qu'il a réunies ont permis à l'auteur de mettre au point une technique d'extraction de la pénicilline par des charbons actifs. Cette technique a le mérite de n'avoir pas été seulement appliquée au laboratoire, mais d'avoir subi avec succès l'épreuve d'un essai industriel.

Le mémoire de M. FRAPARD représente un travail minutieux, patient et utile de mise au point. Ecrit avec précision, comportant des schémas d'appareillage, il peut être d'un précieux secours pour l'étude de nouveaux antibiotiques d'origine végétale.

La Commission propose donc d'attribuer le prix Charles LEROY à M. Roger FRAPARD.

PRIX VIGIER.

par une Commission composée de :

MM. DUMESNIL, GESTEAU et JOFFARD, *rapporteur*.

M. Hubert GUITARD, Pharmacien, Ex-Interne des Hôpitaux Psychiatriques de la Seine a présenté en vue de l'obtention du prix Vigier, sa thèse de doctorat intitulée : *Contribution à l'étude de l'hydrolyse de la lécithine d'œuf*.

Vous avez chargé M. DUMESNIL, M. GESTEAU et moi-même d'étudier ce travail et nous venons aujourd'hui vous présenter notre rapport.

M. GUITARD rappelle tout d'abord le rôle important des phospho-amino-lipides dans le métabolisme intermédiaire et souligne que certaines des propriétés de la lécithine d'œuf constituent un obstacle considérable à sa purification et que de ce fait si sa constitution paraît établie sur des bases expérimentales solides, elle n'a pu l'être cependant que dans ses grandes lignes.

On semble fondé à admettre que si l'on pouvait l'isoler à l'état d'espèce chimique pure, la molécule de lécithine d'œuf donnerait par l'hydrolyse complète une molécule d'acide phosphorique, une molécule de glycérol, deux molécules d'acides gras et une molécule de choline.

Mais à dire vrai, si cette formule paraît satisfaisante elle n'est étayée ni par la détermination du poids moléculaire, ni par la synthèse qui ne semble pas avoir encore donné de résultats définitifs et certains points demeurent obscurs.

Or, M. P. FLEURY étudiant l'hydrolyse de la lécithine d'œuf en milieu méthylique par la potasse à froid a constaté que même après libération complète des acides gras et de la choline, l'acide glycérophosphorique attendu n'apparaissait qu'en prolongeant l'hydrolyse comme si ce glycérophosphate existait primitivement dans la lécithine sous une forme « dissimulée ».

Le travail de M. GUITARD a confirmé et précisé les premières observations de M. FLEURY.

Il a permis d'apporter ensuite une contribution à l'isolement de la forme dissimulée de l'acide glycérophosphorique à laquelle M. FLEURY a donné le nom de glycérophosphatogène et de mettre en évidence quelques propriétés de celui-ci.

Ce travail se répartit en six chapitres.

Dans le chapitre I sont exposées les méthodes de dosage utilisées.

a) Pour le phosphore, méthode nitro-vanado-molybdique de Misson adaptée par FLEURY et LECLERC et pour certains contrôles la méthode de Neumann. Les dosages ont porté sur le phosphore

minéral, le phosphore total et le phosphore glycérophosphorique.

b) Dosage de l'azote en déterminant l'ammoniac entraîné par la vapeur d'eau dans l'appareil de PREGL après minéralisation dans le micro-Kjeldahl.

c) Dosage du cadmium dans la lécithine cadmique dissoute dans l'alcool en précipitant le cadmium à l'état d'hydroxyde de cadmium gélatineux.

d) Dosage de la choline par la méthode gravimétrique à l'état de silicotungstate.

Mais le dosage par le sel de Reinecke s'est révélé plus sensible en permettant d'opérer soit par gravimétrie, soit par colorimétrie.

e) Dosage de la colamine en présence de choline au moyen de l'acide periodique.

Le chapitre II est consacré à l'étude de la lécithine commerciale et à la préparation et la purification de la lécithine cadmique.

Le chapitre III traite de l'hydrolyse alcaline en milieu alcoolique et à température peu élevée d'une solution de lécithine en suivant, en fonction du temps, la libération progressive des divers constituants de ce phosphatide : acides gras, choline et glycérophosphate.

L'auteur y relate la mise au point des divers stades de la technique et décrit ensuite la technique finalement utilisée.

Dans le chapitre IV, l'auteur expose le travail effectué en vue de l'isolement du glycérophosphatogène. Il s'est d'abord adressé à l'adsorption pour essayer d'obtenir le glycérophosphatogène sous une forme plus pure que celle obtenue au cours des traitements de la lécithine.

Mais le choix d'un adsorbant nécessita un travail délicat et seule la permutite ordinaire donna des résultats véritablement encourageants, après des essais faits en utilisant le gel de silice, l'actigel, l'alumine et le kaolin.

La permutite permet de fixer en milieu alcoolique la choline et le glycérophosphatogène.

M. GUITARD expose ensuite la méthode employée pour séparer la choline du glycérophosphatogène, mais ce corps n'a pu être isolé à l'état pur, ce qui interdit à l'auteur d'en donner les propriétés exactes. Cependant l'ensemble des réactions qui sont propres à ce corps permettent d'admettre que le glycérophosphatogène, composé non azoté très soluble dans l'alcool absolu, ce qui le distingue des glycérophosphates alcalisés, est l'élément phosphorique de base de la lécithine d'œuf.

Après avoir rappelé dans le chapitre V les propriétés de ce corps hydrolysable en milieu acide comme en milieu alcalin pour donner de l'acide glycérophosphorique, l'auteur expose l'hypo-

thèse qui découle de ses travaux concernant la structure de la lécithine.

Mais, bien entendu, la vérification de la formule proposée reste liée à l'isolement du glycérophosphatogène à l'état pur. Or, jusqu'ici les meilleures préparations, bien que pratiquement non azotées, ne contiennent que 80 p. 100 environ du phosphore attendu.

En somme, l'auteur, tout en employant des techniques classiques, a mis au point le dosage colorimétrique de la choline à l'état de reineckate. D'autre part, le travail réalisé a conduit à donner au dosage de la colamine en présence de la choline une solution originale au moyen de l'acide periodique.

La préparation de la lécithine cadmique et la régénération de la lécithine pure à partir de ce composé ont également été mises au point.

Le travail effectué montre que l'hydrolyse s'effectue par stades successifs : après la libération des acides gras et de la choline, le phosphore est loin de se présenter complètement sous forme d'acide glycérophosphorique ; il faut attendre plusieurs semaines pour atteindre ce résultat.

Le travail de M. GUITARD confirme et précise les faits établis antérieurement concernant le précurseur de l'acide glycérophosphorique, dénommé par M. P. FLEURY glycérophosphatogène.

Un index bibliographique accompagne cet exposé et donne à peu près exclusivement des références relatives à des travaux français et américains de ces vingt dernières années. Il nous eût été intéressant de connaître, depuis l'époque à laquelle GOBLEY a commencé ses *Recherches chimiques sur le jaune d'œuf* (1846) les essais, vraisemblablement infructueux, qui ont pu être tentés dans le même sens que ceux de M. GUITARD.

Le mémoire présenté a exigé des recherches de longue haleine ; il est bien rédigé, accompagné de figures et de graphiques. Il apporte un appui expérimental très précieux aux premières conclusions résultant des recherches de M. FLEURY. Il est donc apparu à votre Commission comme particulièrement important et digne de se voir récompensé par l'attribution du Prix Vigier.

PRIX F. ET A. BALLAND.

par une Commission composée de :

MM. BRUÈRE, DEBUCQUET et GRIFFON, *rapporteur*.

Messieurs,

L'Académie de Pharmacie n'a reçu qu'une demande de candidature en vue de l'attribution du Prix BALLAND pour l'année 1949.

Elle émane de M. le Pharmacien Capitaine Jean BARBAUD, licencié ès Sciences physiques et naturelles, actuellement en service au Laboratoire de Physique de l'Inspection technique des Substances de l'Armée, qui la justifie par un mémoire qu'il avait demandé à M. GRIFFON de présenter en son nom à la séance de l'Académie du 5 Octobre 1949.

Cette présentation étant toute récente qu'il nous suffise de rappeler que ce mémoire intitulé : « *Sur l'hétérogénéité des aérosols médicamenteux produits par pulvérisation pneumatique* » est l'exposé d'un travail de physique expérimentale très consciencieux et documenté.

Grâce à l'adaptation d'une technique utilisée seulement jusqu'ici pour la mesure du diamètre des gouttelettes des nuages atmosphériques, consistant à capter ces gouttelettes sur une trame de plexiglas, M. BARBAUD a pu principalement étudier, d'une part, la répartition statistique des gouttelettes d'un aérosol donné, et, d'autre part, les variations du diamètre moyen des gouttelettes en fonction du débit d'air des appareils producteurs.

L'hétérogénéité des aérosols produits par pulvérisation pneumatique a été ainsi objectivée d'une manière très précise. Par ailleurs il a montré que quelle que soit la qualité de l'aérosol obtenu, celui-ci après un certain laps de temps abandonne les particules les plus lourdes de sorte qu'il n'est plus constitué que par un micro-brouillard qui tend à s'homogénéiser.

En fait, ce travail est une très intéressante et originale contribution à la connaissance de la constitution physique des aérosols. Il vient à son heure en raison de l'utilisation croissante de nombreux agents médicamenteux sous la forme aérosolisée. Il nous paraît répondre parfaitement aux intentions des fondateurs du Prix F. et A. BALLAND, destiné à récompenser le travail, ne fut-ce qu'une simple note scientifique, d'un pharmacien militaire jusqu'au grade de Capitaine inclus.

C'est pourquoi, Messieurs, votre Commission vous propose d'attribuer à M. le Pharmacien Capitaine Jean BARBAUD, le Prix A. et F. BALLAND pour l'année 1949.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE.

par une Commission composée de :

MM. WEITZ, CUNY et DESCHIENS, *rapporteur*.

La Commission n'a eu qu'à estimer, sans classement de compétiteurs, si le Prix de l'Association devait être attribué à l'auteur de l'unique mémoire qui lui était soumis.

Il s'agissait de la thèse de M. L. TERCINET sur *la Mandragore*, soutenue devant la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, et qui intéressait, de toute évidence, l'histoire de la Pharmacie, conformément à la définition du Prix. A vrai dire, quelques chapitres de cet ouvrage relèvent d'autres disciplines, mais on ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir tenté de rajeunir des notions parfois aussi anciennes que possible, après en avoir fait, avec prédilection et d'une plume alerte, un exposé historique.

Celui-ci constitue la partie principale du travail de M. TERCINET, en commençant par les légendes les plus audacieuses sur l'origine de la Mandragore, et en se poursuivant par de très nombreuses citations qui soulignent les propriétés médicinales de cette racine, sans préjudice de ses vertus magiques, fort souvent prônées elles aussi, et jusqu'à des dates curieusement récentes. Il n'a pas été omis de dire le parti que maints écrivains, et même des cinéastes, ont tiré d'une plante aussi singulière.

En outre après avoir précisé les caractères botaniques de la Mandragore, ou plutôt de ses 3 espèces, M. TERCINET a rassemblé les observations de pharmacologues, montrant l'action principale de cette drogue et de ses préparations sur le pneumogastrique, ses effets sédatifs et même hypnotiques, et aussi les tentatives de quelques thérapeutes pour replacer la Mandragore, en matière médicale, à un rang que d'autres Solanacées, plus classiques, lui disputent depuis longtemps.

Les recherches personnelles de l'auteur, après une recension de nos connaissances sur les principes actifs de la Mandragore, ont comporté des dosages des alcaloïdes totaux dans les racines et surtout dans les feuilles.

Les variations constatées ne s'opposeraient pas, moyennant la fixation d'un pourcentage minimum d'alcaloïdes, à l'emploi thérapeutique de la Mandragore dont les effets ne sont pas parfaitement calqués sur ceux des autres Solanacées mydriatiques.

Au terme de son examen, la Commission propose à l'Académie de décerner le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie à M. L. TERCINET.

PRIX CHOAY-CHAMPIGNY.

par une Commission composée de :

MM. PÉNAU, FLEURY et DOMANGE, *rapporteur*.

Ce prix est destiné à un jeune pharmacien, méritant, interne ou ancien interne qui, de préférence, s'est distingué par ses travaux.

Pour nous conformer aux intentions du donateur, nous pensons ne pas pouvoir mieux faire que de proposer à vos suffrages le nom de M. Paul Louis FOURNIER.

Né en 1914, il perdait à l'âge de 4 ans son père tué sur le front en 1918. Pupille de la Nation, il fait d'excellentes études secondaires et aborde en 1937 des études pharmaceutiques à notre Faculté où, trois années de suite, il est lauréat. Il a son diplôme en 1941 avec la médaille d'or de la Faculté.

Interne des hôpitaux en 1939, il poursuit des études en Sorbonne où il obtient le grade de licencié ès sciences en 1943. Il s'engage alors dans la recherche. Il est successivement à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, aide technique, préparateur, chef de travaux et Maître de conférences ; il soutient en 1948 sa thèse de doctorat ès sciences naturelles, exécutée au laboratoire de l'Institut d'Hygiène alimentaire sous la direction de M^{me} RANDOIN et qui a pour titre : *Les constituants des membranes végétales dans leurs rapports avec les phénomènes digestifs. Contribution à l'étude de leur influence sur la nutrition de l'homme.*

Entre temps, soit seul, soit en collaboration, en particulier avec M^{me} RANDOIN, il s'intéresse à toute une série de problèmes d'hygiène alimentaire : composition des aliments de l'homme en Afrique Occidentale Française, composition chimique du grain de sorgho, etc...

Par son origine, son travail assidu, ses titres, et ses recherches, M. FOURNIER nous paraît amplement mériter l'attribution du Prix Choay.

PRIX PROUZERGUE.

par une Commission composée de :

MM. GAILLARD, ROTHEA et LENOIR, *rapporteur*.

Une seule candidature, celle de M. CASTAN, Docteur en Pharmacie, installé pharmacien à Gabès (Tunisie).

M. CASTAN a soutenu devant la Faculté de Montpellier en 1938, une thèse relative à l'*Etude pharmaceutique des appareils de drainage.*

Son activité professionnelle est très connue à Gabès : il est en même temps directeur d'un important laboratoire d'analyses qui rend les plus grands services dans toute la région de Gabès.

Lors des Journées Pharmaceutiques de Tunisie, en 1948, le Doyen et les Professeurs de la Faculté de Pharmacie ont pu apprécier à sa juste valeur les efforts pratiqués par M. CASTAN pour faire rayonner dans le sud du Protectorat la profession pharmaceutique. Nous même, lors d'une visite en 1947 dans cette région avons pu constater quels efforts avait faits M. CASTAN pour installer son laboratoire et l'imposer d'une façon indiscutable, rendant ainsi les plus grands services aux médecins et à la population.

Nous proposons donc à l'Académie de décerner à M. CASTAN, le prix Prouzergue pour l'ensemble de ses travaux.

PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS.

A) LÉGISLATION.

L'Académie de Pharmacie doit, selon le vœu de l'Ordre National des Pharmaciens, décerner le prix que celui-ci a institué en vue de récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutique, l'histoire de la Pharmacie, le Codex ou plus généralement tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

La Commission était composée de M. SOUÈGES, Président, M. le Doyen FABRE, MM. BOUVET, BRUNEAU, FLEURY, GESTEAU, GRIGAUT, GUERBET, HERISSEY, JANOT et BEDEL, rapporteur.

Quatre candidats ont présenté des mémoires, ce sont : MM. Michel DEVILLERS, Roger HERLEMONT, Jacques VERDE et Jean LESUR.

M. Michel DEVILLERS. — Présente un mémoire pour servir à *l'Etude de la limitation et de la répartition des officines.*

Il a comparé le mouvement des pharmacies dans le département de l'Oise de 1806 à 1950 en fonction de l'importance de la population.

C'est une note de statistique intéressante, mais effectuée sur une étendue trop restreinte, un seul département, pour pouvoir en tirer d'utiles conclusions.

M. Roger HERLEMONT. — Chef de travaux à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, a fourni un dossier comportant plusieurs articles de revues ou rapports et une brochure.

Les pièces qu'il produit sont les suivantes :

1° « *Reconnaissance du diplôme de pharmacien dans les conseils professionnels et les ministères* ». C'est un extrait du Compte rendu de la réunion du Conseil Régional de Lille en date du 1^{er} Mai 1942.

2° « *Considérations sur quelques problèmes résolus et sur quelques autres à résoudre* », article paru dans *La Jeunesse Pharmaceutique*. Il y envisage la réglementation des études et de la profession, les rapports des pouvoirs publics et du pharmacien. Il fait quelques remarques à propos des diplômes délivrés par les Facultés et notamment au sujet du titre de Docteur.

3° Une communication faite à la Société de Pharmacie de Lille « *Sur les conditions d'exercice de la profession de préparateur en pharmacie par les étudiants et les anciens étudiants en pharmacie* ».

4° Le texte d'une causerie faite à l'assemblée générale du Syndicat régional des Pharmaciens du Nord : « *Pourquoi le pharmacien rural doit-il s'intéresser à la Phytopharmacie* ».

5° Une brochure éditée par le Bureau Universitaire de statistique et de documentation scolaire et professionnelle. Ce travail en réalité n'est pas signé du candidat. C'est une mise au point anonyme, à laquelle il déclare avoir participé, dans laquelle on a résumé les conditions d'exercice de la pharmacie et les statistiques concernant les diverses activités offertes au pharmacien.

Au cours de cet exposé M. HERLEMONT émet quelques avis et suggestions personnels.

6° Un court rapport sur « *Le port du titre de Docteur par les pharmaciens titulaires d'un Doctorat en pharmacie* ».

Tous les travaux proposés à l'attention de la Commission témoignent du désir sincère de défendre les intérêts de la profession et les prérogatives attachées au diplôme de pharmacien, mais ils ne constituent pas un ensemble ayant nécessité des recherches très approfondies et susceptibles de faire autorité.

M. Jacques VERDE. — Présente la thèse qu'il a soutenue devant la Faculté de Pharmacie de Strasbourg sur le sujet suivant : « *La législation ancienne et moderne des substances vénéneuses* ». — C'est un travail très consciencieux dans lequel l'auteur a groupé les textes concernant cette législation, principalement depuis 1845. Il a fait une synthèse non seulement des textes parus depuis cette époque, mais encore des rapports des travaux préparatoires.

C'est une monographie fort complète qui ne manque pas d'intérêt parce qu'elle met sous les yeux du lecteur l'ensemble des réglementations qui se sont succédées à propos des substances vénéneuses en France et les motifs qui ont présidé à leur élaboration, mais d'où se dégagent peu de conclusions susceptibles de

faire progresser véritablement la législation des substances vénéneuses.

M. Jean LESUR. — Dépose un important travail sur « *L'exercice de la pharmacie par les sociétés de secours mutuel* ». C'est le sujet d'une thèse qu'il a soutenue devant la Faculté de Pharmacie de Paris.

L'ouvrage est divisé en deux parties.

Dans une première, il décrit, après un rappel historique de la question, l'organisation des pharmacies mutualistes et il fait un exposé des relations de ces pharmacies avec les organismes professionnels.

Dans une deuxième partie, il a réuni les documents les plus importants qui ne sont pas à la portée de chacun, textes légaux et décisions de jurisprudence.

M. LESUR ne s'est pas contenté de rapporter sèchement les faits. Il en a abordé la critique.

Finalement, il aboutit à des conclusions pratiques, fortement étayées de raisons pertinentes, qui font de son ouvrage un document auquel les tribunaux ne manqueront pas de se rapporter à propos des affaires qui leur seront soumises, concernant les pharmacies mutualistes.

A n'en pas douter, le travail de M. LESUR sera utile à la profession.

Toutefois, le Jury usant de la possibilité qui lui était offerte en vertu des conditions d'attribution du prix, de porter son choix sur un pharmacien n'ayant pas fait acte de candidature a mis en avant le nom de M. François PREVET.

L'œuvre accomplie par M. PREVET dans le domaine de la législation, la déontologie ou l'histoire de la Pharmacie est considérable.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui s'y rapportent.

Il suffit de citer en premier lieu son livre extrêmement documenté, de plus de 800 pages, sur l'« *Histoire de l'organisation sociale en pharmacie* » et encore son « *Essai sur l'exercice de la pharmacie appliquée à l'industrie pharmaceutique* » ou son étude de Sociologie, intitulée « *La responsabilité pharmaceutique* », pour être convaincu de l'influence que ses travaux peuvent exercer sur l'orientation de la profession.

Tous ces ouvrages renferment une documentation abondante et, dans de nombreux cas, inédite.

C'est en juriste autant qu'en pharmacien que l'auteur a analysé les faits et les a commentés. De ses conclusions se dégagent des doctrines qui feront autorité.

C'est pourquoi la Commission a estimé, à l'unanimité, que les services rendus à la profession par son œuvre répondaient le mieux aux conditions imposées par le Conseil National de l'Ordre

pour l'attribution du prix, et qu'il convenait de décerner celui-ci à M. PREVET.

B) ANALYSE MÉDICALE.

Pour les deux prix que nous avons à décerner, au titre de l'année 1949 (année impaire), celui que j'ai été chargé de rapporter au nom de votre Commission est destiné à un pharmacien, de nationalité française, pour ses publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

Six pharmaciens ont fait acte de candidature. Ce sont, par ordre alphabétique, MM. ETIENNE, FERCOCQ, GALIMARD, MOUNIER, RAQUET et SEVELINGE. Mais il convient de noter que le règlement de ce prix autorise l'Académie à examiner éventuellement les mérites, dans ce domaine, de pharmaciens qui n'auraient pas fait acte de candidature.

M. ETIENNE, né en 1874, a exercé de longues années à La Riche (Indre-et-Loire) mais a poursuivi une carrière dans l'enseignement à l'École de Médecine et de Pharmacie de Tours où il termine comme Professeur de Pharmacie, après avoir soutenu une thèse de Botanique pour le grade de pharmacien supérieur devant la Faculté de Pharmacie de Paris. Il a publié, en 1905, un opuscule de 70 pages intitulé : « *Manuel pratique de l'Examen des Urines* », qui, pour l'époque, constituait un guide utile, mais ne semble pas avoir été réédité.

M. FERCOCQ, licencié ès sciences, ancien interne des Hôpitaux, installé depuis plus de 30 ans à La Varenne-Saint-Maur, présente, comme travaux se rapportant à l'analyse médicale, des *recherches sur la caractérisation et le dosage des corps cétoniques* dont le point le plus original est une réaction intéressante de l'acide β -oxybutyrique.

M. GALIMARD de Versailles, poursuit depuis quelques années d'intéressantes recherches en liaison avec le corps médical de l'Hôpital de Versailles, recherches qu'il a réunies sous le titre général : « *Dosages biochimiques et Traitement salicylé* » et qui comportent 6 mémoires parus dans le *Bulletin de la Société de Chimie biologique*. Ces recherches constituent une très intéressante contribution à l'étude d'un problème thérapeutique sous son aspect biochimique.

M. MOUNIER qui a dirigé de très longues années le laboratoire d'analyse de la pharmacie PUY à Grenoble s'est fait connaître, en analyse médicale, par un assez grand nombre de notes parues dans diverses publications spécialisées, mais surtout par son

livre « *Parvianalyse chimique des urines et autres liquides de l'organisme* » où il manifeste une connaissance étendue de l'analyse biochimique médicale alliée à une grande ingéniosité expérimentale.

M. SEVELINGE, Docteur en pharmacie, avec une thèse sur le *Pouvoir infertilisant des essences de menthe et de leurs principaux constituants*, a été amené par ses recherches à la microbiologie où il se préoccupe surtout de l'étude du pouvoir antiseptique sans que cette activité se soit étendue dans le domaine de l'analyse médicale.

M. RAQUET, praticien distingué à Lille où il exerce depuis plus de 40 ans, est également Professeur à la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie de Lille. Il s'est fait connaître par un assez grand nombre de publications portant d'ailleurs plus souvent sur l'analyse chimique pure que sur l'analyse médicale et deux ouvrages : « *Analyse qualitative et analyse titrimétrique* » dont plusieurs éditions n'ont pas épuisé le succès.

Sans mésestimer l'intérêt des travaux d'analyse médicale de quelques-uns de ces candidats, votre Commission s'est préoccupée de rechercher des noms dont la notoriété soit susceptible de s'imposer. Après un large tour d'horizon, son choix s'est finalement fixé sur celui du Professeur DENIGÈS.

Il me paraît absolument inutile de justifier le choix unanime de votre Commission. La longue et brillante carrière universitaire du Professeur DENIGÈS, le nombre et l'importance de ses travaux s'étendant dans tous les domaines de l'analyse, depuis l'analyse minérale jusqu'à l'analyse biochimique, sa notoriété reconnue par son titre de membre correspondant de l'Académie des Sciences et s'étendant largement au delà de nos frontières, sa féconde vieillesse qui n'a pas arrêté son activité scientifique me dispensent d'analyser ses travaux et d'énumérer les services qu'ils ont rendus et continuent à rendre à l'analyse médicale.

C'est pourquoi votre Commission unanime vous propose de décerner à M. le Professeur DENIGÈS, le Prix destiné, par le Conseil de l'Ordre, à reconnaître les mérites d'un Pharmacien français, pour ses publications et travaux, concernant l'analyse médicale.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires :

MM. ROTHÉA et Félix MARTIN, *rapporteur*.

Messieurs,

Au nom de la Commission désignée à cet effet, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport financier de l'exercice 1949.

Comme les années précédentes, notre tâche a été beaucoup facilitée par la comptabilité du trésorier, à la fois simple et claire, étayée par des pièces justificatives méthodiquement classées. Qu'il me soit permis de rendre hommage à l'extrême obligeance de M. BOUVET, qui s'est employé à nous fournir une documentation aussi détaillée et aussi complète que possible.

Voici donc, résumées suivant le plan traditionnel, les opérations de l'année écoulée. Vous trouverez ensuite, pour l'exercice 1950, un projet établi par le trésorier, toutes réserves étant faites en raison des difficultés financières actuelles.

I. — AVOIR EN CAISSE.

Report au 31 décembre 1948 356.841 fr.

Recettes.

a) Recettes ordinaires.

Cotisations et dons	92.980	»
Revenu des valeurs mobilières	6.156	»
	<hr/>	
	99.136	»

b) Recettes exceptionnelles.

Dons	219.430	»
Prix Choay	10.000	»
Legs Prouzergue	10.000	»
Remboursements et ventes de titres	61.113	»
Soulte Obligations Grand Central	144	»

Total des recettes 300.687 » 399.823 »

Dépenses.

a) Dépenses ordinaires.

Médailles et Prix	19.371	»
Maison de la Chimie	150	»
Frais de banque	3.425	»
Frais de secrétariat	128.140	»
Brochure « Séance annuelle »	42.876	»
Congrès Association pour l'Avancement des Sciences	600	»
Papeterie et impressions diverses	7.959	»
Gratifications et services divers	38.370	»

240.891 »

b) Dépenses exceptionnelles.

Décès, couronnes	12.950	»	
Achat de titres	10.765	»	
Total des dépenses	23.715	»	264.606 »

D'où un excédent des recettes sur les dépenses de :

$$399.823 - 264.606 = 135.217 \text{ fr.},$$

ce qui, avec l'avoir au 31 décembre 1948, donne en fin d'exercice :

$$356.841 + 135.217 = 492.058 \text{ fr.}$$

Avoir au 31 décembre 1949 :

En banque	489.637	»
Compte-courant de chèques postaux	1.000	»
En caisse	1.421	»
Total	492.058	»

On notera que l'Académie de Pharmacie est maintenant dotée d'un compte-courant postal très commode pour les versements.

II. — ETUDE COMPARATIVE PAR CATÉGORIES
DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1949.

Le tableau ci-dessus fait apparaître une très forte augmentation des recettes par rapport aux comptes de l'exercice précédent, augmentation due évidemment à un apport de dons plus importants.

Pour plus d'exactitude, il convient de défalquer des sommes encaissées en 1949 le legs Prouzergue employé en Rente Française, ainsi que le produit des remboursements et ventes de titres amortissables qui vont être incessamment remplacés par de la Rente Perpétuelle. Compte tenu de ces emplois, les recettes proprement dites se trouvent ramenées à la somme de 328.566 fr. contre 139.077 fr. en 1948, soit une augmentation de 189.489 fr.

Compte tenu également de l'achat précipité de Rente Française, nous observons aussi, dans une proportion moins forte, une augmentation du total des dépenses réelles : 253.841 fr. en 1949 au lieu de 162.836 fr. en 1948. Cette augmentation porte principalement sur les frais du Secrétariat et sur le poste « Services divers ».

Il est à remarquer que le projet du trésorier, qui, dans son ensemble, s'écarte peu des résultats de l'exercice, avait prévu 280.000 francs de dépenses, dont 80.000 francs de frais de réception qui n'ont pas été utilisés.

III. — COMPOSITION DU PORTEFEUILLE.

La plupart des titres amortissables ont été remboursés après tirages, ou vendus en Bourse suivant décision de l'Académie et sur avis conforme de la Préfecture. L'aliénation de cette catégorie de valeurs, qui seront remplacées par de la Rente perpétuelle, est en voie d'achèvement, ce qui évitera à l'Académie des frais de remboursements et à son Bureau bien des dérangements.

Les modifications apportées à la composition du Portefeuille
sont résumées dans le tableau suivant :

	Au 31 Déc. 1948	Titres remboursés ou vendus		Reste au 31 Décembre 1949	
	Nombre	Nombre	Montant net encaissé	Nombre	Valeur boursière
Obligations Ouest 3 %/0 ans....	2	2	729 fr.	0	
Obligations Ouest 3 %/0 ans....	47	18	8,627 fr.	0	
		29		0	
Obligations Grand Central 3 %/0	45	21	22,403 fr.	0	
		24	8,392 fr.	0	
Obligations Ouest 2 1/2 %/0.....	61	46	18,342 fr.	15	6,750 fr.
Obligations Russes 1894.....	90	—	—	90	
Rente Française 5 %/0 1920..	400 fr.	100 fr.	2,920 fr.	300 fr.	6,768 fr.
Rente Française 3 %/0 1945 N	870 fr.	—	—	870 fr.	17,371 fr.
Rente Française 3 %/0 1945 P	840 fr.	—	—	840 fr.	16,772 fr.
Rente Française 3 %/0 Perpé- tuelle	2184 fr.	—	—	2,184 fr.	43,680 fr.
Rente Française 3 %/0 Perpé- tuelle	2184 fr.	—	—	540 fr.	10,800 fr.
Total.....			61,113 fr.		102,141 fr.
Montant net des coupons encaissés en 1949.....					6,156 fr.

IV. — PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU TRÉSORIER
POUR L'EXERCICE 1950.

<i>Recettes</i>	340.000 >
<i>Dépenses.</i>	
Frais de banque	4.000 >
Frais de secrétariat	130.000 >
Brochure « Séance annuelle »	45.000 >
Impressions diverses	10.000 >
Frais de correspondance	20.000 >
Services divers, gratifications, etc... ..	20.000 >
	229.000 >

CONCLUSION.

Messieurs, l'état de nos finances, vous venez de le constater, s'est beaucoup amélioré pendant le dernier exercice. Grâce à la générosité de nombreux donateurs, auxquels votre Commission renouvelle ici l'expression de notre vive gratitude, non seulement l'Académie a pu vivre, mais de plus elle dispose aujourd'hui d'une trésorerie très à l'aise, fait plutôt rare dans les conjonctures présentes. Puisse cette situation favorable se consolider et se développer encore, pour l'expansion du rayonnement scientifique de notre Société et pour le plus grand bien de la profession.

Je ne puis donc mieux faire, en manière de conclusion, que de vous inviter à approuver les comptes de l'année 1949 et à remercier chaleureusement M. BOUVET qui consacre beaucoup de son activité à la défense de nos intérêts.

PRIX DE L'ACADEMIE DE PHARMACIE.

I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques. (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que ren-

ferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix bienal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1951.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1950.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien de préférence militaire ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 frs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1951.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1950.

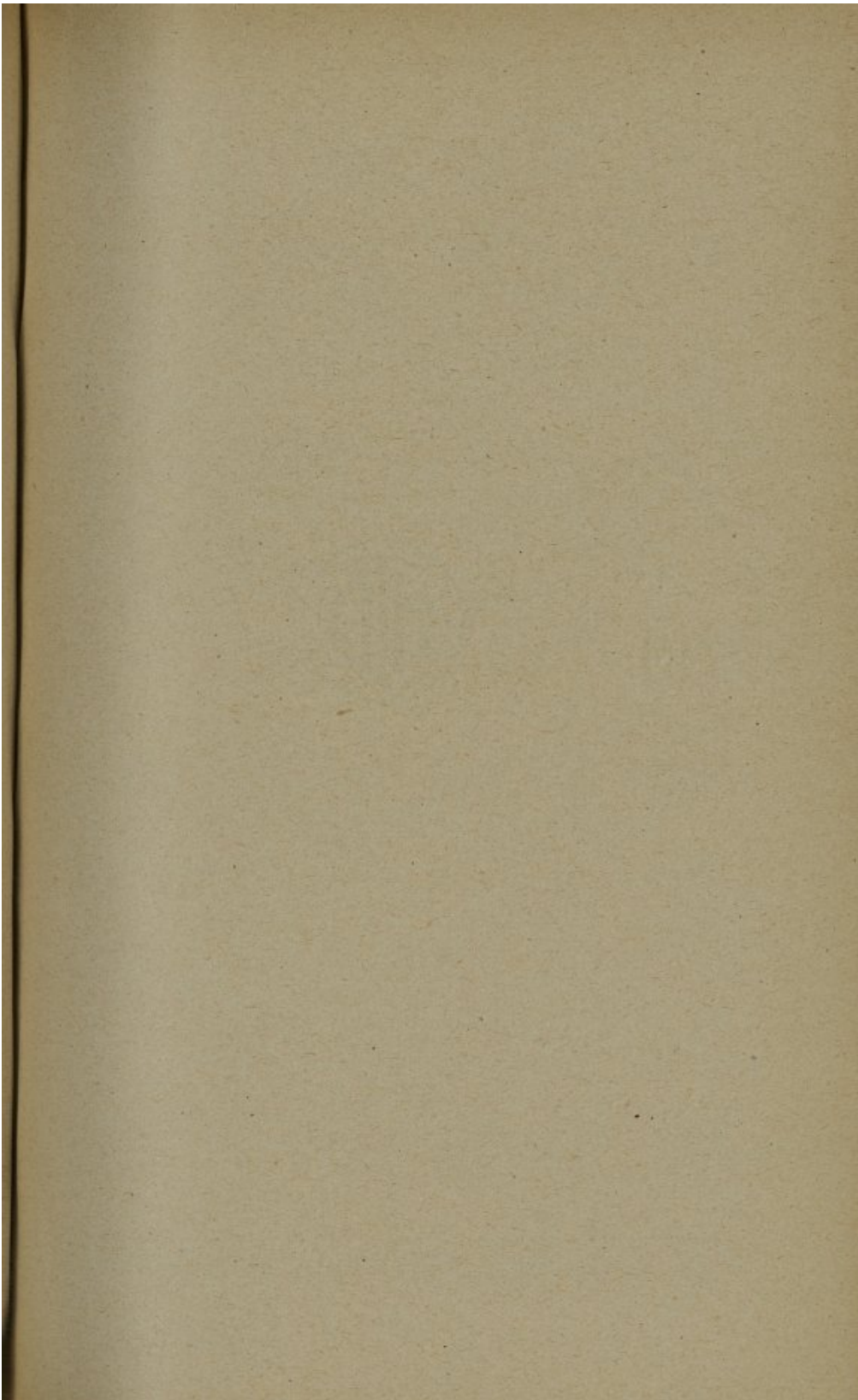
L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner ces prix à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Liste des Membres	5
Composition du Bureau de la Société depuis 1803	12
Composition du Bureau pour 1950	16
Compte-Rendu des Travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1949, par M. J. A. GAUTIER, Secrétaire annuel.	17
Allocution de M. M. LAUDAT, Président sortant	24
Allocution de M. R. SOUÈGES, Président pour l'année 1950.....	25
Rapport sur les Prix de Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie :	
Section des Sciences physico-chimiques	32
Section des Sciences naturelles	33
Section des Sciences biologiques	34
Rapport sur le Prix Charles Leroy	36
Rapport sur le Prix Vigier	37
Rapport sur le Prix A. et F. Balland	40
Rapport sur le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.	41
Rapport sur le Prix Choay-Champigny	42
Rapport sur le Prix Prouzergue	42
Rapport sur les Prix du C.N.O.P.	43
Rapport de la Commission des Finances	48
Prix de l'Académie de Pharmacie. — Règlement	51







M. DECLUME, Imp., Lons-le-Saunier (31.2160). — 270-50-300.
Avril 1950 « Dépôt légal 2^e trimestre 1950, n^o 3862 ».

